



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

21^e séance plénière

Mardi 28 septembre 2010, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

La séance est ouverte à 9 heures.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tonio Borg, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Malte.

M. Borg (Malte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais me joindre aux délégations qui m'ont précédé pour vous présenter mes félicitations et celles de ma délégation pour votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que votre expérience politique et votre savoir-faire diplomatique aideront et guideront l'Assemblée dans ses délibérations, notamment sur les questions importantes et critiques inscrites à l'ordre du jour international.

Je félicite également votre prédécesseur, M. Ali Abdussalam Treki, pour l'excellente façon dont il a présidé la soixante-quatrième session de l'Assemblée. Grâce à son engagement et à son leadership, l'Assemblée a été en mesure de traiter effectivement un certain nombre de questions prioritaires auxquelles notre organisation était confrontée.

Je saisis également la présente occasion pour exprimer toute notre appréciation au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son dévouement et pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour faire en sorte

que notre organisation soit à la hauteur des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Son rapport très complet sur les activités de l'Organisation (A/65/1) indique clairement les progrès réalisés par l'ONU sous sa direction et ses orientations, ce pour quoi Malte lui est extrêmement reconnaissante.

Ces 12 derniers mois, la communauté internationale a été terrassée par la crise financière mondiale qui a été exacerbée par de nombreuses tragédies humanitaires survenues partout dans le monde. Les catastrophes naturelles, les attentats terroristes, la violence armée et les conflits internes ont continué de semer l'anarchie et la destruction, de provoquer des pertes en vies humaines et de nouveaux déplacements forcés de populations partout dans le monde. Face à ces dures réalités, notre organisation a continué d'être le refuge des populations les plus vulnérables et les plus défavorisées de nos sociétés, de s'attaquer aux inégalités croissantes, de réagir avec cohérence et rapidité aux catastrophes et aux calamités, et de chercher à améliorer la nature même de l'existence et de la survie de l'humanité. Il est désormais généralement reconnu qu'il ne saurait y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement, et ni l'un ni l'autre sans respect des droits de l'homme.

Ces derniers mois, des progrès importants ont été réalisés dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Le nouveau Traité sur des mesures visant

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs, qui doit remplacer l'accord sur le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (START I) de 1991 et qui a été signé à Prague par les Présidents des États-Unis et de la Fédération de Russie, a donné l'impulsion nécessaire pour préparer la voie à un résultat positif de la Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Malte se réjouit tout particulièrement de ce que les actions convenues par la Conférence aient inclus l'aval par les États parties au TNP de la tenue en 2012 par le Secrétaire général, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis en consultation avec les pays de la région, d'une conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toute autre arme de destruction massive.

Les résolutions de l'Assemblée générale reconnaissent que l'évolution positive de la situation partout dans le monde, mais surtout en Europe, au Maghreb et au Moyen-Orient, pourrait bénéficier d'une coopération euro-méditerranéenne plus étroite dans tous les domaines. Il y a 35 ans, le 1^{er} août 1975, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe – qui est aujourd'hui l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – réunie à Helsinki (Finlande) adoptait l'Acte final qui comprenait un chapitre important consacré exclusivement à la Méditerranée qui affirmait entre autres choses que la sécurité en Méditerranée est en corrélation étroite avec la sécurité européenne, ainsi qu'avec la paix et la sécurité internationales.

Malte, pays européen mais néanmoins méditerranéen, œuvre depuis de nombreuses années, et même depuis qu'il est devenu Membre de cette organisation, en faveur d'une politique étrangère euro-méditerranéenne qui comprenne des mesures de confiance et de renforcement de la sécurité propices au dialogue et à l'entente dans notre région. Mon pays a effectivement été présent à la création de toutes les instances méditerranéennes qui existent aujourd'hui. Grâce à son appartenance à l'Union européenne, Malte a solidifié ces efforts d'une manière qui promeut l'interconnexion croissante du partenariat euro-méditerranéen.

Aujourd'hui, Malte abrite le Bureau de liaison de la Commission européenne et de la Ligue des États arabes, qui a officialisé les relations entre ces deux entités comme cela ne s'était jamais fait auparavant. En

fait, d'interlocuteur à l'identité européenne et aux caractéristiques méditerranéennes, Malte est devenue une passerelle culturelle et politique entre nos voisins du Nord et du Sud, et même au-delà.

Mais notre attachement à la dimension méditerranéenne ne s'arrête pas là. Malte continue de saisir toutes les occasions de contribuer à ce dialogue de partenaires. Cela a certainement été le cas au sein de l'Union pour la Méditerranée, où Malte a joué un rôle actif pour veiller à maintenir la dynamique nécessaire en dépit de certaines difficultés politiques. Sur le plan institutionnel, Malte a nommé un vice-secrétaire général, un honneur accordé à six membres de l'Union. Le Vice-Secrétaire général maltais est chargé des affaires sociales et civiles, un domaine qui, indubitablement, revêt un intérêt vital pour tous les partenaires de l'Union.

Le mois prochain, Malte accueillera la Conférence méditerranéenne de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui examinera, dans une perspective méditerranéenne, les questions examinées actuellement au sein de l'OSCE dans le cadre du dialogue sur l'avenir de la sécurité européenne. Les 8 et 9 novembre, Malte accueillera la première conférence régionale pour la Méditerranée de l'Alliance des civilisations des Nations Unies. Cette conférence régionale devrait adopter un document stratégique et un plan d'action exprimant la volonté du Groupe d'amis de l'Alliance de parvenir à des objectifs concrets dans une région où le dialogue interculturel et la coopération auraient de grandes chances de triompher des grandes difficultés auxquelles la région est confrontée.

Au cours de la première moitié de 2011, Malte, membre depuis 1991 du Forum de la Méditerranée occidentale, prévoit d'accueillir le deuxième Sommet de chefs d'État et de gouvernement, appelé « 5+5 ». La tenue de ce sommet, le deuxième du genre en sept ans, devrait, entre autres choses, être l'occasion de réaffirmer la pertinence du dialogue « 5+5 » dans le contexte actuel. Malte continue d'accorder une grande importance à ce mécanisme informel qui permet de tenir des débats francs et ouverts entre le Nord et le Sud.

Il est également gratifiant de pouvoir se féliciter du succès de la première réunion internationale conjointe en appui à la paix israélo-palestinienne, tenue à Malte en février dernier, et organisée par le Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits

inaliénables du peuple palestinien et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Dans ce contexte, je tiens à souligner l'importance que revêt la résolution 64/124 adoptée par l'Assemblée générale en décembre 2009, qui octroie à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, dont le siège se trouve à Malte, le statut d'observateur et l'invite à participer aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale.

Cela m'amène à une question qui touche de près la région de la Méditerranée. Je fais référence à la situation au Moyen-Orient, au cœur de laquelle se trouve la question palestinienne. Malte s'associe aux autres États Membres qui se sont félicités de la décision prise le mois dernier par les Israéliens et les Palestiniens de reprendre les négociations directes pour régler toutes les questions relatives au statut permanent. Le lancement des négociations directes le 2 octobre à Washington, suivi des réunions de Charm el-Cheikh et de Jérusalem, a ravivé le sentiment d'urgence et d'attente quant à la nécessité de régler un problème qui figure à l'ordre du jour international depuis 62 ans. Outre la contribution précieuse apportée par le Gouvernement des États-Unis, les efforts intenses et incessants déployés ces derniers mois par le Quatuor, le Secrétaire général et la Ligue arabe, et par les Israéliens et les Palestiniens eux-mêmes ouvrent de nouvelles perspectives concernant la création d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable vivant côte-à-côte avec Israël dans la paix et la sécurité. En tant que membre de la communauté internationale, Malte continuera de jouer son rôle au sein de l'ONU, de l'Union européenne et d'autres instances internationales, régionales et sous-régionales pour favoriser l'instauration des conditions permettant à tous les peuples de la Méditerranée et du Moyen-Orient de vivre dans la paix et la prospérité.

Cette année nous a rappelé de façon brutale la dévastation et les pertes humaines que provoqueront les changements climatiques s'ils se poursuivent avec la même intensité. Pourtant, malgré ces avertissements, la communauté internationale n'a pas encore adopté une stratégie de lutte suffisamment ambitieuse qui nous contraindrait tous à contribuer de manière équitable à l'atténuation des changements climatiques en les gardant dans des limites gérables. Des mesures importantes ont certes été prises ces 20 dernières années, mais les grandes espérances d'assister à une percée décisive l'année dernière à Copenhague ont été déçues. Néanmoins, nous devons persévérer et aller de l'avant – peut-être de manière plus pragmatique que

spectaculaire. Copenhague a semé les germes d'un accord qui peut être concrétisé à Cancún en décembre, où des décisions opérationnelles permettraient de faire progresser l'action sur plusieurs fronts d'intérêt général pour les États Membres.

Intégrer les conséquences climatiques attendues à notre vision de l'avenir est en fait une exigence pour tous les États, que nous soyons petits ou grands. Pourtant, le sujet reste souvent en marge de l'élaboration des politiques. Nous devons accorder à l'adaptation l'attention politique et économique qu'elle mérite et garantir qu'un appui financier correctement ciblé est fourni aux pays vulnérables ou aux communautés qui en ont le plus besoin. Je tiens également à souligner les possibilités offertes au niveau régional pour mener une action concertée en faveur de l'adaptation, et c'est dans ce contexte que Malte appuie l'Initiative méditerranéenne sur les changements climatiques annoncée par le Premier Ministre grec.

La protection de la personne reste une priorité absolue pour mon pays. À cet égard, nous avons observé au cours de l'année écoulée des évolutions importantes au sein de l'ONU qui contribueront de manière importante à parvenir réellement à un monde plus juste et à faire en sorte que la cohérence à l'échelle du système soit une réalité. Nous prenons note des progrès, limités mais tout à fait bienvenus, du débat sur la responsabilité de protéger. Il convient de rappeler qu'il y a cinq ans, le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) demandait une expansion des capacités dont l'ONU dispose en matière d'alerte rapide et d'évaluation des risques de génocide, de crimes de guerre, de nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité, en plus d'une aide pour mettre en place un dispositif d'alerte rapide. Malte salue donc vivement le dialogue interactif qui a eu lieu en juillet et se félicite de l'initiative du Secrétaire général de créer un bureau commun au sein de l'ONU pour traiter les questions relatives à la prévention du génocide et à l'ensemble des crimes et des violations couverts par la responsabilité de protéger.

Une autre évolution importante a été l'adoption du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes (voir résolution 64/293, annexe). Un autre aspect de la traite des personnes est le trafic illicite de migrants. Le phénomène de l'immigration illégale, alimenté par l'avidité et le cynisme des réseaux du crime organisé en Méditerranée, met en péril la vie de centaines de

migrants à la porte de l'Europe. Malte est depuis quelques années un pays de destination, elle attire un nombre disproportionné d'immigrants illégaux et de demandeurs d'asile. Nombreux sont ceux qui ont reconnu que Malte avait besoin d'aide pour proposer aux bénéficiaires de la protection internationale une solution durable. Malte confirme qu'elle est déterminée à honorer ses obligations internationales, mais elle renouvelle dans le même temps ses appels à la communauté internationale afin que celle-ci continue de l'aider à réinstaller ces malheureux.

Sans être nouveaux, les phénomènes de la piraterie et des vols à main armée commis en mer demeurent une source de grave préoccupation pour la navigation internationale et la sécurité des routes maritimes commerciales. Malte, qui est l'un des principaux États du pavillon au monde, est gravement préoccupée par l'augmentation de la fréquence et de la férocité des actes de piraterie dont sont victimes les navires marchands au large des côtes somaliennes. Pour répondre à cette préoccupation, nous prévoyons de promouvoir au sein de la communauté internationale un débat sur les nouveaux problèmes relatifs au droit de la mer, notamment la piraterie, qui sont apparus depuis l'adoption en 1982 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Nous entendons lancer un débat nouveau et constructif avec les États partageant le même point de vue sur la question des responsabilités de l'homme. Même si nous nous engageons sur un terrain qui peut s'avérer semé d'embûches, nous sommes convaincus que les libertés et les droits fondamentaux des personnes sont la pierre angulaire d'une société libre et démocratique, mais que les responsabilités de l'homme le sont aussi. Les droits et les devoirs sont deux côtés d'une même pièce. Nous devons être aussi attachés à nos devoirs qu'à nos droits. Le fait de mettre l'accent sur les droits de la société et sur nos devoirs envers les autres – ce qui ne doit en aucun cas nous faire oublier les droits de la personne – met en relief le ciment de la société. Malte va se saisir de la question pour que la communauté internationale accomplisse des progrès véritables dans ce domaine.

Avant de terminer, je tiens à rendre hommage à la mémoire du Président Guido de Marco, l'un de mes prédécesseurs qui, en tant que Vice-Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, mais également Président de Malte, a fait honneur à son pays et au peuple maltais, qu'il aimait profondément. Son décès le mois dernier a laissé un grand vide non seulement

parmi la population maltaise, mais également pour les nombreuses personnes qui ont œuvré avec lui à l'amélioration des conditions de vie des opprimés, des faibles et des vulnérables au sein de la communauté internationale.

Il y a 20 ans, il était élu Président de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Sa croyance profonde en l'ONU et le soutien indéfectible qu'il lui a apporté se résument dans les paroles qu'il a prononcées à la séance plénière d'ouverture de la session le 18 septembre 1990 lorsque, faisant référence aux défis gigantesques qui se profilaient, il a déclaré que

« tout aussi grande est la volonté politique de faire en sorte que l'avenir de l'humanité soit protégé non seulement par les divers pays, mais aussi par une Organisation des Nations Unies puissante » (A/45/PV.1, p. 21).

Son élection au poste de Président a, entre autres choses, ouvert la voie à de nouvelles initiatives en faveur de la revitalisation de notre Assemblée générale – un héritage qui perdure encore aujourd'hui. Guidé par la vision et l'amour que Guido de Marco avait pour l'ONU, mon pays continuera d'appuyer l'Organisation et son Secrétaire général pour faire de notre monde un monde meilleur pour les générations présentes et futures.

Le Président : Je m'associe à l'hommage que le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Malte a rendu à l'ancien Président de l'Assemblée générale, Guido de Marco.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abubakr Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen.

M. Al-Qirbi (Yémen) (parle en arabe) : Monsieur le Président, au nom du Gouvernement yéménite, je suis heureux de vous présenter mes plus sincères félicitations pour votre accession à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous ne doutons pas que vos compétences et votre sagesse garantiront le succès des travaux de la présente session et permettront d'atteindre l'objectif escompté.

Je tiens également à exprimer toute notre reconnaissance et notre fierté à S. E. M. Ali Abdussalam Treki, Président de la précédente session de l'Assemblée générale, pour ses efforts inlassables qui ont permis de mener des travaux fructueux,

l'exemple le plus récent étant sa contribution au succès de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nous remercions également S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour ses efforts constants en faveur de la réforme de notre Organisation et du renforcement de son rôle dans les domaines liés au développement et aux questions humanitaires mais aussi dans le maintien de la paix et la sécurité internationales.

La République du Yémen est confrontée à des problèmes complexes en matière de développement et dans les domaines social, environnemental et politique. Plusieurs facteurs et événements sont à l'origine de ces problèmes, notamment les incidences de la crise financière et économique mondiale sur l'économie yéménite, le fait que certains des progrès accomplis par le Gouvernement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont été annulés, et la diminution considérable des ressources disponibles en raison de la baisse de la production pétrolière et du recul des cours du pétrole au niveau mondial, un secteur qui constitue la principale source de revenus de l'État, avec 75 % de l'ensemble du revenu brut. En outre, le volume des fonds envoyés par les émigrés a diminué, de même que les revenus du tourisme, tandis que la croissance démographique est forte, que les ressources en eau diminuent et que les contributions apportées par les partenaires de développement pour financer les programmes visant à lutter contre la pauvreté, à créer des emplois et à assurer des conditions de vie dignes aux citoyens sont limitées.

Au Yémen, la part par habitant de l'aide publique au développement (APD) est la plus faible des pays les moins avancés. En vue d'assurer le développement économique et de mener des réformes économiques et financières, mon pays a récemment signé un accord avec le Fonds monétaire international sur la mise en œuvre d'un programme de discipline budgétaire pour réduire le déficit public et diminuer progressivement l'aide que le Gouvernement accorde pour maintenir les prix des carburants à un niveau peu élevé, tout cela afin d'alléger le fardeau supporté par le budget de l'État.

De nombreuses réformes administratives, financières et judiciaires ont aussi été adoptées. Nous luttons également contre la corruption et œuvrons à une décentralisation du pouvoir. Le Gouvernement

s'emploie actuellement à élaborer le quatrième plan de développement quinquennal pour la période 2011-2015. Nous avons de plus engagé un dialogue politique avec les partis d'opposition pour convenir de solutions permettant de régler tous les problèmes auxquels le Yémen est confronté. Nous avons également préparé une loi électorale, présenté plusieurs amendements constitutionnels et appelé à la formation d'un gouvernement d'unité nationale, dans la perspective des élections législatives qui auront lieu en avril de l'année prochaine.

La semaine dernière, plusieurs réunions ont été organisées à New York dans le cadre d'une nouvelle initiative pour la coopération avec la République du Yémen, appelée Groupe des Amis du Yémen. Ce Groupe rassemble des pays membres du Conseil de coopération du Golfe, de l'Union européenne, les membres permanents du Conseil de sécurité ainsi que la Turquie, la Jordanie et l'Égypte, de même que des institutions et fonds internationaux donateurs dans le but d'appuyer les efforts yéménites en matière de développement et de lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et la piraterie. Nous sommes convaincus que cette coopération renforcera les capacités du Yémen de mettre en œuvre ses plans de développement, de même que ses capacités en matière de sécurité en vue de lutter contre le terrorisme, de protéger les routes maritimes dans le golfe d'Aden et au sud de la mer Rouge des actes de piraterie et de sécuriser les frontières maritimes et terrestres.

Les faits nouveaux survenus sur le plan politique exacerbent la complexité de l'ensemble des problèmes rencontrés au Yémen, notamment l'impact et les répercussions de la rébellion dans la province de Sa'dah, les efforts déployés par le Gouvernement pour instaurer la paix et procéder à la reconstruction, et les six guerres que l'État a dû mener pour rétablir l'état de droit. La rébellion a provoqué l'exode de dizaines de milliers de citoyens et l'ouverture de camps d'hébergement en coordination avec les organismes de secours internationaux. La guerre a pris fin après que le groupe rebelle ait accepté les six conditions imposées par le Gouvernement, ce qui a permis la libération d'un grand nombre de prisonniers et la mise en œuvre de l'accord de Doha et des conditions acceptées par les rebelles. Nous attendons à présent que le calendrier fixé pour le programme de mise en œuvre de l'accord soit mené à bien, programme parrainé par l'État frère du Qatar, que nous remercions. Le Gouvernement poursuit également ses contacts avec la rébellion, dans

le cadre des efforts de paix, tout en revendiquant son droit souverain d'imposer l'état de droit sur l'ensemble de son territoire national et de combattre tout groupe qui ne respecte pas la Constitution et la loi et commet des actes de terrorisme, de violence ou de subversion.

Mon pays est également victime des activités menées par des éléments terroristes d'Al-Qaïda qui utilisent de nouveaux moyens, notamment: les opérations visant à assassiner des responsables du secteur de la sécurité; les tentatives intrépides pour asseoir leur position dans la péninsule arabique, l'incitation à la violence dans certaines provinces du sud du pays, avec l'aide d'une partie de ceux à qui la réalisation de l'unité yéménite a fait perdre leurs privilèges et qui appellent aujourd'hui à la sécession au mépris de la volonté de la majorité de la population yéménite. Ces personnes appuient également les éléments subversifs présents à Sa'dah dans le but de les instrumentaliser pour servir les objectifs d'Al-Qaïda, qui sont de semer la discorde et de déstabiliser le Yémen grâce à des activités terroristes ciblant non seulement le pays mais aussi la région et le monde.

Nos services de sécurité ont remporté de francs succès en arrêtant de nombreux éléments terroristes, en les traduisant en justice et en faisant avorter leurs opérations. Ces éléments vivent actuellement dans un état de frayeur qui ne leur permet pas de mettre leurs projets terroristes à exécution. Pour éliminer totalement les éléments d'Al-Qaïda, nous devons d'urgence développer et renforcer nos capacités nationales et garantir la coordination des activités en matière de sécurité et de renseignements, deux domaines absolument essentiels.

L'expérience montre que l'ingérence étrangère dans la lutte contre le terrorisme complique davantage la situation et favorise l'instauration, au niveau local, d'un climat de bienveillance à l'égard des terroristes. La République du Yémen est un partenaire actif de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme. Les succès qu'elle remporte ces derniers temps, grâce à des frappes préventives ciblant les derniers repaires d'Al-Qaïda, nécessitent que la communauté internationale prenne fermement position pour appuyer et encourager ses efforts.

Depuis son accession à la présidence du Groupe des 77 et la Chine, la République du Yémen s'est employée, avec énergie et détermination, à obtenir le consensus sur de nombreuses questions qui revêtent un intérêt pour les pays membres du Groupe, à préserver

l'unité et la solidarité du Groupe et à renforcer ses relations avec les pays développés. Dernièrement, le Yémen a conduit les négociations animées qui ont abouti à l'élaboration du document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (résolution 65/1). Ce document constitue un programme de travail pour les cinq prochaines années. À la tête du Groupe des 77, le Yémen a également pu faire considérablement avancer les priorités du Sud, qui servent les intérêts de tous les pays en développement. Le Yémen conduit également d'autres négociations extrêmement complexes sur des accords relatifs aux changements climatiques et à l'environnement.

Nous sommes fiers que la présidence yéménite de plusieurs réunions spéciales du Groupe des 77 et la Chine sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi que la participation active de notre pays aux travaux des comités compétents aient permis de faire converger les points de vue et de parvenir à un terrain d'entente qui, nous l'espérons, aboutiront aux résultats que les précédentes réunions n'ont pas pu atteindre.

Nous ne devons pas détourner notre attention des souffrances endurées par plus de 20 millions de Pakistanais suite aux inondations et nous faisons appel aux sentiments de tous les pays du monde, et en particulier des grandes puissances, pour qu'ils assument leurs responsabilités à l'égard de cette population et luttent contre les futurs effets destructeurs des changements climatiques sur le monde. Nous demandons à tous les États Membres de se montrer responsables et de fournir au Gouvernement frère pakistanais une assistance pour alléger les souffrances des personnes déplacées ou contraintes de fuir.

Je saisis cette occasion pour présenter nos plus sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples des États récemment frappés par des catastrophes naturelles, en particulier le Pakistan, la Chine, la Fédération de Russie et Haïti.

Il ne fait aucun doute que le conflit arabo-israélien constitue une question très sensible qui menace la sécurité et la stabilité internationales. Les efforts consentis par le passé pour régler ce conflit mettent clairement en évidence le fait que l'obstination israélienne, les politiques colonisatrices du Gouvernement israélien et son refus de reconnaître les

droits légitimes du peuple palestinien, les résolutions de la légalité internationale et l'Initiative de paix arabe sont les principaux obstacles à la réalisation de la paix.

C'est pourquoi il est aujourd'hui du devoir de la communauté internationale, et en premier lieu des pays parrainant les pourparlers de paix, les États-Unis d'Amérique en particulier, de donner à Israël une dernière chance de se conformer à l'ensemble des résolutions et accords prévoyant la paix, la proclamation d'un État palestinien doté d'une souveraineté totale sur ses territoires et la cessation de l'implantation de colonies. Au cas où l'État d'Israël continuerait à rejeter la paix, il incomberait alors au Conseil de sécurité d'imposer une solution pour régler ce conflit, conformément aux résolutions pertinentes de la légitimité internationale adoptées au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. De plus, Israël doit adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et prendre part à des négociations sérieuses avec l'Agence internationale de l'énergie atomique pour faire du Moyen-Orient une région exempte d'armes de destruction massive et garantir le droit des pays de la région à utiliser l'énergie atomique à des fins pacifiques.

En dépit des nombreuses réunions du Conseil de sécurité et du Groupe de contact international sur la Somalie, la situation dans ce pays demeure dangereuse et menace la sécurité et la stabilité de la région. Il est regrettable qu'avec l'ampleur que prend le phénomène de la piraterie, qui menace la navigation internationale et dont les activités se multiplient, la communauté internationale n'ait pas pris de mesures efficaces pour appuyer le Gouvernement de transition somalien et lui donne les moyens nécessaires pour mettre en place les institutions publiques, renforcer ses capacités en matière de sécurité et sur le plan militaire et étayer l'action de la Mission de l'Union africaine en Somalie. De ce fait, le peuple somalien éprouve une certaine amertume, la communauté internationale n'ayant pas tenu ses promesses ni les engagements pris vis-à-vis du Gouvernement somalien.

Le Yémen doit faire face à l'arrivée de milliers de réfugiés en provenance de la corne de l'Afrique, et pour la plupart de Somalie. Mon pays est parfaitement conscient des incidences négatives que la poursuite de la situation en Somalie peut avoir sur la situation humanitaire, politique et en matière de sécurité au Yémen et dans la région. Le Yémen encourage l'ONU et le Conseil de sécurité en particulier à assumer leur

responsabilité de rétablir la sécurité et la stabilité en Somalie.

La République du Yémen salue ici les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour que le dialogue engagé avec les forces de l'opposition soit couronné de succès. Nous saluons également les efforts de médiation qatariens pour la paix au Darfour et le respect de l'Accord de paix avec le Sud. Nous affirmons que le dialogue est le seul moyen de préserver l'unité, la sécurité et la stabilité du Soudan. La République du Yémen appelle toutes les parties soudanaises à assumer leurs responsabilités et à prendre activement part au dialogue afin de servir les intérêts supérieurs du Soudan et de préserver son unité et son intégrité sociale.

Nous réitérons notre appel à la révocation du mandat d'arrêt lancé par la Cour pénale internationale à l'encontre de S. E. le Président Omar Al-Bashir car cette décision ne respecte pas la souveraineté des États et entrave les efforts de paix au Soudan.

Les élections législatives en Iraq ont illustré l'attachement du peuple iraquien à la voie démocratique et à la Constitution iraquienne. La République du Yémen a confiance dans les capacités de nos frères irakiens de privilégier le dialogue pour régler tous les différends et éviter les querelles sectaires et les conflits doctrinaux. Nous espérons que les responsables nationaux irakiens s'entendront sur la formation du Gouvernement et placeront l'Iraq sur la voie du développement, de la construction et de la stabilité.

La République du Yémen a accueilli la dixième réunion ministérielle de l'Association de coopération régionale des pays du pourtour de l'océan Indien (IOR-ARC) au début du mois dernier. Au cours de cette réunion, la volonté de renforcer la coopération entre les pays membres de l'Association dans les domaines suivants a été réaffirmée : échanges commerciaux, investissement, tourisme, coopération culturelle et éducative, pêche, lutte contre les maladies infectieuses et les catastrophes naturelles, règlement des problèmes liés aux changements climatiques et lutte contre la piraterie en haute mer.

La République du Yémen a également accueilli la réunion ministérielle extraordinaire des pays membres du Forum de Sanaa pour la coopération (SFC). Ce sommet a réaffirmé le rôle des pays membres du Forum dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la corne de l'Afrique et dans la zone méridionale

de la mer Rouge ainsi que dans la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et la piraterie dans la corne de l'Afrique et la mer d'Oman.

Le Yémen a accueilli ces réunions ministérielles et de nombreuses autres réunions régionales dans le but de contribuer au renforcement de la coopération collective pour maintenir la paix et la sécurité et promouvoir la coopération entre les États et les peuples de la région et du monde, conformément aux nobles objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

En dépit de tous les appels lancés en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de la dimension humanitaire de ces objectifs, la situation internationale – marquée par la crise financière, la fluctuation des cours de l'énergie et les catastrophes naturelles, autant d'éléments ayant entraîné une augmentation des prix des céréales et d'autres denrées alimentaires – a détourné les pays développés de leur obligation d'honorer leur engagement de venir en aide aux pays les moins avancés. Nous craignons que les OMD ne soient pas atteints d'ici l'échéance fixée parce que les États développés ne se sont pas acquittés de leurs obligations à l'égard des pays en développement et des pays les moins avancés.

Au Yémen, pour notre part, nous avons obtenu de bons résultats au regard de nos capacités limitées, et avons accompli tous les progrès possibles dans la réalisation des OMD. Nous tenons à indiquer que le Gouvernement yéménite a adopté une stratégie nationale pour l'élimination de la pauvreté, qu'il a intégrée aux plans de développement nationaux. Le Gouvernement déploie tous les efforts possibles, avec la coopération de la communauté internationale, pour mettre cette stratégie en œuvre. Il a également pris des mesures pour augmenter le montant des crédits consacrés à l'éducation dans le budget de l'État, construire de nouvelles écoles, mieux former le corps enseignant, développer l'éducation de base, promouvoir l'accès des filles à l'éducation et élargir le programme d'alphabétisation des adultes. Le Yémen s'emploie également à réaliser des avancées en matière d'égalité des sexes dans la société et à tous les niveaux du système éducatif, et à donner aux femmes la possibilité de participer à la vie politique. Le Gouvernement prête également attention à la santé des mères et des enfants et sensibilise la population sur des questions sanitaires et culturelles. Cela a permis de réduire les taux de mortalité infantile et maternelle et de proposer de meilleurs services aux mères et aux

enfants. Le Gouvernement a également mené plusieurs campagnes de lutte contre les maladies infectieuses, y compris contre la propagation du VIH/sida.

Le Yémen est surpeuplé et a peu de ressources en eau, ce qui a des effets néfastes sur la viabilité et l'équilibre de l'environnement. Nous avons donc élaboré des plans nationaux en vue d'examiner cette situation, de mieux comprendre ces problèmes et de protéger l'environnement dans le cadre de nos programmes nationaux de développement.

Nous avons consacré des ressources considérables à l'établissement de l'état de droit et à la lutte contre le terrorisme et d'autres éléments subversifs. Nous avons accueilli plus de 700 000 réfugiés en provenance de la corne de l'Afrique, ce qui a nous a obligés à limiter nos dépenses pour le développement et la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie de nos citoyens, la création d'emplois pour les jeunes, l'amélioration de l'enseignement et des services de santé et la réalisation des OMD. C'est pourquoi nous demandons à nos amis, à nos partenaires, aux bailleurs de fonds internationaux, aux organisations internationales et aux institutions financières de nous aider à combattre le terrorisme. Ils doivent honorer leurs obligations et apporter au Yémen l'appui nécessaire pour l'aider à parvenir au développement et à la stabilité socioéconomique et politique auxquels il aspire.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël, S. E. M. Avidgor Liberman.

M. Liberman (Israël) (parle en anglais) : Lorsque je suis arrivé hier à New York, le président d'une organisation juive m'a appelé pour me demander comment je faisais face aux pressions exercées sur Israël. « Ça doit être très difficile » m'a-t-il dit. Je lui ai alors rappelé une vieille blague, qui parle de cinq Juifs qui ont changé notre conception du monde : Moïse, pour qui la loi est tout; Jésus, pour qui l'amour est tout; Marx, pour qui l'argent est tout; Freud, pour qui le sexe est tout et Einstein, pour qui tout est relatif. Je lui ai donc répondu que tout était relatif. Certes, la situation est difficile. Mais elle l'est moins qu'avant, parce qu'aujourd'hui, nous disposons d'une coalition stable et d'un gouvernement stable et nous pouvons compter sur l'appui de la majorité des Israéliens. Nous sommes prêts à accepter une solution juste et à coopérer avec la communauté internationale. Toutefois,

nous ne sommes pas prêts à mettre en péril notre sécurité nationale ou les intérêts vitaux de l'État d'Israël.

D'emblée, je tiens à souligner que, contrairement à ce que disent souvent les médias internationaux, l'arène politique en Israël n'est pas divisée entre ceux qui veulent la paix et ceux qui veulent la guerre. Tout le monde veut la paix et la controverse en Israël porte sur la question spécifique des moyens de parvenir à cette paix, de parvenir à la sécurité et à la stabilité dans la région. La question qui se pose est la suivante : pourquoi, dans les 17 ans qui se sont écoulés depuis la signature des Accords d'Oslo, ne sommes-nous pas parvenus à un accord global mettant fin au conflit et empêchant toute nouvelle revendication de part et d'autre?

En dépit de tous les efforts déployés par toutes les personnes de bonne volonté, animées des meilleures intentions, dont Yitzhak Rabin, Shimon Peres, Benjamin Nétanyahou, Ehud Barak, Ariel Sharon et Ehud Olmert; en dépit des sommets de Camp David, entre Ehud Barak et Yasser Arafat en présence de l'ancien Président Bill Clinton et malgré le sommet d'Annapolis entre Ehud Olmert et Mahmoud Abbas, nous sommes toujours dans l'impasse aujourd'hui.

En fait, contrairement à l'opinion répandue selon laquelle le conflit israélo-palestinien est au cœur de l'instabilité au Moyen-Orient ou la cause première des nombreux conflits qui sévissent dans la région, la réalité est tout autre. Plus de 90 % des guerres qui ont eu lieu au Moyen-Orient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et des victimes qu'elles ont causées ne sont pas le résultat du conflit israélo-palestinien et n'ont rien à voir avec Israël. En revanche, elles ont pour origine des conflits entre musulmans ou entre États arabes. La guerre entre l'Iran et l'Iraq, la guerre du Golfe, les guerres entre le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, le massacre de Hama en Syrie et les guerres en Algérie et au Liban ne sont que quelques exemples parmi une longue liste.

La deuxième explication erronée qui est donnée au prolongement du conflit entre Israël et les Palestiniens, et qui est de plus en plus populaire, est que la cause profonde du problème est la soi-disant occupation, les colonies de peuplement en Judée et en Samarie, et les colons eux-mêmes. Selon cet argument, seule la création d'un État palestinien indépendant en Judée, en Samarie et à Gaza permettra de rétablir la paix dans la région.

Pour réfuter ce raisonnement, il suffit de rappeler un certain nombre de faits bien connus. Tout d'abord, la totalité du territoire de la Judée, de la Samarie et de Gaza a été sous contrôle arabe pendant 19 ans, de 1948 à 1967. Or, au cours de ces 19 années, personne n'a essayé de créer un État palestinien. En outre, des accords de paix ont été conclus avec l'Égypte et la Jordanie, malgré la présence de colonies de peuplement. À l'inverse, nous avons évacué 21 colonies de peuplement florissantes de Gush Katif et déplacé plus de 10 000 Juifs. En retour, que s'est-il passé? Le Hamas a pris le pouvoir et des milliers de missiles sont lancés sur Sederot et le sud d'Israël.

Une autre affirmation erronée consiste à dire que la question palestinienne empêche la communauté internationale de faire résolument front commun face à l'Iran. Ce n'est pas seulement inexact, mais aussi totalement irresponsable. On pourrait avancer le même argument et prétendre que la question palestinienne empêche la communauté internationale d'agir en ce qui concerne la Corée du Nord, la piraterie en Somalie, la crise humanitaire au Soudan ou l'épineux problème de l'Afghanistan.

La Révolution Khomeiny n'avait rien à voir avec la question palestinienne, et la décision de l'Iran de se doter d'armes nucléaires non plus. En vérité, le lien entre l'Iran et le conflit israélo-palestinien est exactement l'inverse. L'Iran peut exister sans le Hamas, sans le Jihad islamique et le Hezbollah, mais les organisations terroristes, elles, ne peuvent pas exister sans l'Iran. Grâce à ces alliés, l'Iran peut, à tout moment, saboter un accord entre Israël et les Palestiniens ou le Liban.

Par conséquent, dans la quête d'un accord durable avec les Palestiniens, un accord qui s'attaquerait aux causes réelles du conflit et qui tiendrait pendant de nombreuses années, il faut comprendre que l'on doit d'abord régler la question iranienne. Il faut d'abord s'attaquer à la cause profonde du problème et non à ses symptômes. Bien entendu, il y a aussi d'autres problèmes à résoudre; régler cette question ne suffira pas, même si c'est toutefois un préalable indispensable.

Dans nos efforts pour régler le conflit entre Israël et les Palestiniens, nous sommes confrontés à deux sortes de problèmes : des problèmes émotionnels et des problèmes pratiques. C'est pourquoi la solution devra être en deux étapes.

Les problèmes émotionnels ont avant tout trait à l'absence totale de confiance entre les parties et à des

questions comme le statut de Jérusalem, la reconnaissance d'Israël en tant qu'État-nation du peuple juif, et les réfugiés. Dans ces conditions, nous devrions nous employer à trouver un accord intermédiaire à long terme, ce qui pourrait prendre quelques décennies. Nous devons élever deux générations entièrement nouvelles qui se feront confiance l'une l'autre et qui ne seront pas influencées par l'incitation et les messages extrémistes. Pour parvenir à un accord sur le statut final, nous devons comprendre que l'obstacle principal du point de vue pratique est la friction entre les deux nations.

Comme partout, lorsque deux nations, deux religions ou deux langues revendiquent la même terre, cela crée des tensions et des conflits. De multiples exemples de conflit ethnique de par le monde le confirment, que ce soit dans les Balkans, au Caucase, en Afrique, en Extrême-Orient ou au Moyen-Orient, et là où il y a eu une séparation effective, le conflit a été soit évité, soit considérablement atténué voire réglé. Les anciennes Républiques yougoslaves, la scission de la Tchécoslovaquie et l'indépendance du Timor-Leste illustrent cet état de fait. Par conséquent, le principe directeur d'un accord sur le statut final ne doit pas être la terre contre la paix, mais plutôt, l'échange de territoires peuplés. Je voudrais être très clair à ce sujet : il ne s'agit pas de déplacer les populations, mais plutôt de déplacer les frontières pour mieux refléter les réalités démographiques.

Ce n'est pas une idée extraordinaire et elle est bien moins controversée que certains aimeraient le faire croire. D'ailleurs, cette notion même – à savoir que l'inadéquation entre frontières et nationalités est la porte ouverte aux conflits – est considérée depuis longtemps comme une lapalissade dans le milieu universitaire. Des universitaires de premier plan et des instituts de recherche très respectés ont même inventé l'expression « recalibrage de l'État » pour exprimer l'idée que l'État et la nation doivent correspondre pour assurer la paix. Ce n'est pas une option politique controversée. C'est une vérité empirique.

Mais, au-delà de la vérité empirique, il y a la vérité historique, à savoir les presque 4 000 ans d'existence du peuple juif sur sa terre natale d'Israël au cours desquels il a développé des trésors de connaissances éthiques et intellectuels qui ont permis de manière décisive à la civilisation occidentale de s'élever. Les 2 000 ans d'exil forcé et de conquête provisoire par les Byzantins, les Arabes, les Mamelouks, les Ottomans et d'autres ne briseront

jamais les liens indéfectibles qui unissent le peuple juif à sa patrie. Israël n'est pas seulement une question de territoire, c'est aussi une question d'identité.

Pour terminer, je voudrais rappeler à tous ceux qui sont présents dans cette salle la citation gravée sur la place située en face de l'ONU, et qui reprend les paroles prononcées à Jérusalem il y a presque 3 000 ans par le prophète juif Isaïe :

(l'orateur parle d'abord en hébreu, puis en anglais)

« Ils forgeront leurs épées en socs, leurs lances en serpes. Une nation contre une nation ne portera plus l'épée, et ils n'apprendront plus la guerre. » (Isaïe 2:4)

Inspirés par la grande sagesse qui imprègne ces paroles, espérons que la voie de la paix véritable annoncée par Isaïe guidera nos deux peuples vers deux États-nations, vivant dans la paix et la sécurité.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hor Namhong, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Cambodge.

M. Hor (Cambodge) (parle en anglais) : Je voudrais commencer par me joindre aux orateurs précédents et exprimer mes sincères félicitations à S. E. M. Joseph Deiss de la Suisse à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de notre Assemblée générale. Je suis convaincu que, sous sa direction éclairée, notre Assemblée mènera des travaux fructueux sur de nombreuses questions de portée mondiale qui préoccupent la communauté internationale. De même, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage à S. E. M. Ali Abdussalam Treki pour le professionnalisme et le dévouement dont il a fait montre à la tête de la précédente session de l'Assemblée générale.

Cette soixante-cinquième session est particulièrement importante, car elle conjugue à point nommé deux réunions de haut niveau capitales : la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Ces réunions importantes nous rappellent qu'il n'existe pas de meilleure entité que l'ONU pour relever les défis mondiaux et que le multilatéralisme est d'actualité

pour remédier aux difficultés interdépendantes qui se multiplient dans le monde, notamment la crise économique et financière mondiale, les changements climatiques, la question de la sécurité alimentaire, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, les conflits régionaux et d'autres.

La tempête économique et financière qui s'est abattue sur le monde semble être passée, mais la tâche consistant à rétablir la confiance et à promouvoir le relèvement économique est loin d'être achevée et demeure une entreprise redoutable, surtout pour les pays en développement. Or, la réalisation des OMD est incertaine du fait du relèvement économique fragile de ces pays. Des millions de personnes seront prisonnières du cycle de pauvreté si nous n'atteignons pas les OMD d'ici à 2015. En conséquence, tandis que le relèvement économique se poursuit, il faut nous employer tous à mener une action concrète pour favoriser la confiance et préserver la dynamique de la croissance économique mondiale.

Au Cambodge, nous avons adopté nos propres OMD en 2003, appelés les OMD du Cambodge, et nous avons, dans ce cadre, atteint les cibles relatives à la réduction de la mortalité infantile et au recul du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies. Selon une étude récente publiée par le Overseas Development Institute et la Campagne objectifs du Millénaire, le Cambodge fait partie des 20 pays qui ont accompli le plus de progrès en termes absolus concernant la réalisation des OMD.

Notre monde moderne est confronté aux défis les plus graves. Le changement climatique fait peser une menace considérable sur tous les pays, mais surtout sur les pays pauvres. Chaque jour, les journaux multiplient les gros titres sur les dérèglements climatiques dans le monde entier, avec des vagues de chaleur et de froid record, des pluies torrentielles inhabituelles qui entraînent des inondations apocalyptiques, des glissements de terrain et des coulées de boue qui tuent des centaines de personnes et en déplacent des millions d'autres. Les violents incendies de forêt provoqués par les chaleurs extrêmes nous signalent que la Nature est en colère.

La conjonction de ces catastrophes naturelles signifie aussi que le secteur agricole, qui dépend grandement des conditions météorologiques, est le secteur le plus souvent frappé, ce qui a des effets négatifs sur la sécurité alimentaire. Tous ces événements ont aggravé la pauvreté et entraîné une

augmentation des flux d'immigration illégale, rapidement devenue un grave problème pour la sécurité humaine.

Même si le sommet très attendu de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenu l'année dernière à Copenhague, n'est pas parvenu à conclure un accord contraignant, il a au moins jeté les bases solides d'un renforcement au renforcement de la coopération internationale sur un certain nombre de questions clefs, telles que le déboisement, les énergies renouvelables et l'appui financier aux pays les plus pauvres du monde pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets. Nous déplorons toutefois que les promesses ne soient pas encore concrétisées.

Il n'est pas encore certain que l'on conclura un accord contraignant à Cancún cette année. Le principe des responsabilités communes mais différenciées qui incombent aux pays développés et en développement devrait tout particulièrement servir de point de départ aux négociations. Ce principe est fondamental pour rétablir la confiance mutuelle entre les pays, tâche des plus urgentes si l'on veut enregistrer des résultats concrets à la Conférence de Cancún. Dans l'intérêt de l'humanité, il est absolument indispensable de faire preuve d'esprit de compromis. Les changements climatiques ont déjà atteint un point de non-retour.

Pour que la Conférence de Cancún puisse aboutir à des résultats tangibles, le Cambodge exhorte les pays développés à respecter leur engagement de fournir une aide financière et technologique aux pays en développement dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et de réduire leurs émissions de dioxyde de carbone. Les résultats qui seront obtenus à Cancún dépendront des efforts que chacun d'entre nous consentira pour mettre l'humanité à l'abri de catastrophes bien plus graves. Les changements climatiques ne sont une question vitale pour un seul pays ou une seule région, mais pour le monde entier.

Le Cambodge est heureux de rejoindre le groupe des pays qui appuient la mise en œuvre de l'Accord de Copenhague. Nous avons lancé notre propre initiative appelée l'Alliance cambodgienne pour la lutte contre les changements climatiques, qui met l'accent sur le renforcement des capacités et des institutions nationales. Le Cambodge a également régulièrement mis en œuvre des projets visant à réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts

et continue d'assumer la responsabilité qui lui incombe en matière de réduction des émissions de dioxyde de carbone et s'agissant des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Le Cambodge est convaincu qu'il faut accorder une attention particulière au problème de la sécurité alimentaire. Au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de novembre 2009, on a appris que le nombre de personnes souffrant de la faim a déjà atteint 1 milliard. Ce nombre augmentera probablement chaque jour à cause de la croissance de la population mondiale qui compromettra davantage la sécurité alimentaire mondiale, en particulier dans les pays les plus pauvres.

L'absence de ressources financières allouées à l'agriculture, le manque d'accès aux agrotechnologies et l'utilisation irrationnelle des ressources sont quelques-uns des facteurs de la crise alimentaire. Dans le même temps, du fait de la récente hausse du prix du fioul, des terres agricoles sont maintenant utilisées pour des cultures bioénergétiques pour satisfaire la demande d'énergie, alors que la population mondiale a besoin de plus en plus de vivres. Par ailleurs, l'aide publique au développement (APD) n'a pas suffisamment été axée sur la production agricole. Le Cambodge espère donc que la communauté internationale s'efforcera de rediriger et d'augmenter l'APD pour consolider la sécurité alimentaire. Dans le même temps, des mesures appropriées et opportunes doivent être prises pour surmonter les divers obstacles auxquels se heurte la sécurité alimentaire en vue d'éviter que des crises alimentaires ne se reproduisent à l'avenir.

Dans ce contexte, l'annonce au Sommet du Groupe des Huit de 2009 à L'Aquila d'une contribution de 20 milliards de dollars sur trois ans pour appuyer la production agricole des pays pauvres était extrêmement opportune et a suscité un grand espoir, non seulement pour limiter la pénurie alimentaire, mais aussi pour atteindre les OMD et réduire la pauvreté en général. Néanmoins, il est absolument essentiel de respecter cet engagement en versant les ressources en temps opportun et en les utilisant de manière efficace. Au Cambodge, la production alimentaire est la priorité principale de notre politique gouvernementale, et le Gouvernement s'emploie à promouvoir activement l'agriculture et l'irrigation en tant que base d'un développement économique plus large, l'objectif ultime étant de faire du Cambodge un pays exportateur de riz encore plus important.

La paix et la sécurité demeurent une source de grave préoccupation dans de nombreuses régions du monde. Le terrorisme, qui tue des personnes innocentes tous les jours dans de nombreuses régions du monde, constitue toujours une très grave menace pour le monde. La situation régionale sur le plan de la sécurité en Asie et au Moyen-Orient reste un sujet de préoccupation pour la communauté internationale et nous oblige à rester vigilants.

La situation dans la péninsule coréenne représente toujours une menace à la paix et à la sécurité dans cette région. Le Cambodge demande sincèrement aux parties de s'abstenir de tout acte qui pourrait exacerber les tensions, afin de créer des conditions propices à la reprise rapide des pourparlers à six pays. La paix ne pourra être instaurée que grâce aux négociations visant à rétablir la confiance nécessaire pour une péninsule coréenne pacifique.

La question israélo-palestinienne reste l'un des conflits les plus anciens et les plus explosifs au Moyen-Orient. Année après année, le peuple palestinien est privé de son droit de créer un État palestinien vivant côte à côte en paix avec le peuple israélien. Année après année, cette Assemblée demande aux parties concernées de respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, alors que le monde entier attend avec impatience la conclusion d'un accord de paix entre Israël et les Palestiniens. Le Cambodge exhorte les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue et d'éviter toute provocation, afin de préparer le terrain à un règlement pacifique.

Le Cambodge se félicite vivement des pourparlers de paix directs tenus récemment entre le Premier Ministre israélien et le Président palestinien à Washington et en Égypte, un pas dans la bonne direction pour renforcer la confiance entre les parties. Le Cambodge convient avec la communauté internationale que les nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie représentent le principal obstacle aux efforts visant un règlement pacifique du conflit. Le Cambodge espère que les deux parties pourront enfin trouver un compromis sur cette question clef afin de sortir de l'impasse aux fins d'une paix durable au Moyen-Orient.

En ce qui concerne le blocus imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba, le Cambodge appuie fermement les résolutions de notre assemblée relatives à la nécessité de lever à ce blocus et demande à tous les Membres de l'ONU de mettre en œuvre ces résolutions

afin de mettre un terme aux souffrances prolongées du peuple cubain innocent.

M. MacDonald (Suriname), Vice-Président, assume la présidence.

Face aux problèmes mondiaux très graves qui se font jour, l'ONU doit être prête à assumer ses responsabilités de plus en plus importantes et à s'attaquer à ces questions mondiales complexes. Il faut modifier et revitaliser le fonctionnement de tous les organes de l'ONU pour qu'ils soient à même de gérer efficacement le monde complexe d'aujourd'hui et de régler tous les problèmes afin de bâtir un monde où tous peuvent vivre. S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, le Cambodge estime qu'il faut avant tout s'employer à augmenter la représentation des pays en développement qui constituent la vaste majorité des Membres de l'ONU. Pendant de nombreuses années, de nombreux intervenants ont soulevé la question de la réforme, mais malheureusement les intérêts particuliers ont prévalu sur les préoccupations du monde et ont fait obstacle à la réalisation de la réforme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Theodore Brent Symonette, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas.

M. Symonette (Bahamas) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple du Commonwealth des Bahamas, je félicite M. Joseph Deiss de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session, et je l'assure du plein appui et de la pleine coopération de mon pays et de ma délégation. Je félicite également sincèrement son prédécesseur de la façon dont il a dirigé les travaux de cette Assemblée à sa soixante-quatrième session.

Je saisis également cette occasion pour exprimer les condoléances du Gouvernement et du peuple bahamiens au Gouvernement et au peuple pakistanais pour les pertes en vies humaines et les dégâts matériels causés par les inondations dévastatrices qui ont touché leur région. Le Gouvernement et le peuple bahamiens sont solidaires du Pakistan.

Le ralentissement des progrès dans la réalisation des objectifs de développement, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, est l'un des plus grands problèmes économiques posés par la crise économique et financière mondiale. Nous trouvons encourageants la baisse du nombre de personnes vivant

dans une pauvreté absolue et le meilleur accès à l'enseignement primaire et secondaire pour certains. Nous sommes conscients que des taux élevés de mortalité infantile, une baisse insuffisante du taux de mortalité maternelle, des niveaux toujours aussi élevés de violence sexuelle à l'égard des femmes et l'augmentation du taux d'infection par le VIH continuent de prévaloir dans de nombreux pays.

L'Organisation mondiale de la Santé prévoit une augmentation mondiale de 17 % des décès dus à des maladies non transmissibles entre 2006 et 2015. Les risques de plus en plus élevés que représente la prévalence élevée des maladies non transmissibles grèvent les finances publiques et les systèmes de santé de pays comme les Bahamas. Nous nous félicitons donc de l'adoption de la résolution 64/265, aux termes de laquelle l'Assemblée générale décide de tenir en septembre prochain une réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Les Bahamas continuent d'accorder la plus haute priorité à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pensons pouvoir atteindre la plupart, si ce n'est l'ensemble, des objectifs et des cibles définis. Cependant, nous ne sommes pas encore tirés d'affaire. Les répercussions de la crise économique et financière mondiale continuent de gripper le principal moteur économique – et premier employeur – de notre pays, le tourisme, et de ralentir la reprise et l'expansion d'autres secteurs de notre économie. Notre gouvernement a accéléré la mise en œuvre d'un programme de remise à niveau et de développement de notre infrastructure, afin que nous soyons prêts pour le rebond de la croissance et du développement lorsque l'économie mondiale reprendra.

Nous estimons qu'il est capital d'accorder plus d'attention au renforcement de la transparence du système international de notation financière, de façon à ce qu'il prenne pleinement en compte les besoins et les préoccupations des pays en développement. Ces derniers doivent également pouvoir contribuer davantage aux principaux organes internationaux de normalisation dans le domaine de la réglementation et de la supervision financières, comme le Conseil de la stabilité financière et le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Nous estimons en outre que l'ONU a un rôle important à jouer dans le cadre de ce processus, notamment à l'égard du renforcement des institutions.

Nous nous réjouissons des progrès notables accomplis dans l'amélioration de notre dispositif de protection sociale avec notamment l'accroissement des allocations chômage et le lancement d'un nouveau programme national de délivrance de médicaments sur ordonnance, conçu pour que les catégories les plus vulnérables de notre société – les enfants en bas âge et les enfants d'âge scolaire, ainsi que les personnes âgées – puissent bénéficier systématiquement du système de délivrance des médicaments sur ordonnance, qu'ils aient ou non les moyens de les payer. Nous sommes également heureux que, en dépit de la réduction forcée des dépenses publiques dans tous les domaines, tous les enfants bahamiens restent assurés d'une place dans les établissements d'État, de l'école primaire au lycée.

Mais une ombre plane sur nos succès; c'est la menace continue des changements climatiques. Les Bahamas sont en effet le cinquième pays le plus exposé à l'élévation du niveau de la mer. Notre pays affiche un taux négligeable de gaz à effet de serre et d'émissions de gaz nuisibles, et pourtant, nous subirons les retombées catastrophiques de ces émissions si elles ne sont pas stabilisées et réduites au niveau international. En effet, les études scientifiques démontrent qu'un changement de température de 2 °C se traduira par une élévation de plus de 2 mètres du niveau de la mer. Si cela se produisait, notre territoire serait submergé à 80 %.

En conséquence, les Bahamas se sont associées avec d'autres petits États insulaires en développement pour de nouveau exhorter la communauté internationale, notamment les pays développés, à prendre d'urgence des mesures décisives afin de réduire sensiblement toutes les émissions de gaz à effet de serre, et de mettre en œuvre des stratégies à impact rapide. De la même manière, nous appelons à une augmentation de l'appui financier et technologique apporté aux petits États insulaires en développement et à nos pays particulièrement vulnérables dans leur lutte pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques. De ce fait, nous attendons avec un très grand intérêt la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Cancún en décembre 2010.

Les Bahamas tiennent à attirer l'attention sur l'importance du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui reste un modèle concernant les mesures à prendre en faveur du

développement durable des petits États insulaires en développement, mesures réaffirmées par la suite dans la Stratégie de Maurice. Les Bahamas sont indéfectiblement attachées au développement durable comme principe cardinal de leurs stratégies de développement nationales. Dans le domaine de la biodiversité, nous avons ainsi accompli des progrès notables dans l'établissement et le développement de zones marines, côtières et terrestres protégées. Nous avons également bien avancé dans l'élaboration d'une politique énergétique nationale, qui ouvre la voie aux énergies renouvelables.

Mon pays ne saurait évoquer la fréquence des catastrophes naturelles de grande ampleur que l'on connaît actuellement à travers le monde sans relever les souffrances qu'endure notre voisin haïtien. Haïti et sa population sont au cœur des préoccupations des Bahamas et de la sous-région de la Communauté des Caraïbes, ainsi que de la communauté internationale tout entière. Et pourtant, aucun d'entre nous n'a jamais douté que le relèvement et la reconstruction d'Haïti, après le séisme dévastateur dont il a été victime en janvier, seraient une tâche rien moins qu'herculéenne. Au lendemain de la catastrophe, des milliards de dollars ont été promis et toute la communauté des nations s'est engagée à ne pas relâcher ses efforts jusqu'à ce qu'Haïti ait repris la voie de la croissance et du développement durables.

Des progrès ont certes été enregistrés en Haïti pendant ces neuf mois et demi, mais ils sont très loin d'être suffisants. Des millions de personnes déplacées continuent de languir dans des camps de tentes et d'abris de fortune offrant une protection insuffisante, tandis que la plupart des décombres et des gravats produits par le séisme de janvier n'ont toujours pas été déblayés. Il est donc impératif que l'ONU conserve son rôle central dans la mobilisation de l'assistance internationale à destination d'Haïti et qu'elle aide l'île à se relever et à se reconstruire.

La paix et la sécurité internationales demeurent une préoccupation pour chacun d'entre nous. Le deuxième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, qui a eu lieu récemment, a ainsi souligné que nous devons redoubler d'efforts pour combattre le terrorisme de manière efficace et intégrée. Je réitère l'attachement de mon gouvernement à la pleine mise en œuvre de la Stratégie et renouvelle l'appel lancé en faveur de l'achèvement des négociations sur une convention générale sur le terrorisme international. Les Bahamas sont un

partenaire à part entière de la lutte internationale contre le terrorisme et les autres activités criminelles transnationales. Nous présidons d'ailleurs actuellement le Comité interaméricain contre le terrorisme. En outre, nous avons eu le plaisir d'accueillir en juin dernier un atelier sous-régional sur le financement de la lutte contre le terrorisme, organisé par l'Organisation des États américains en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Le Conseil de sécurité est au cœur des efforts internationaux de promotion de la paix et d'amélioration de la sécurité à travers le monde. À cet égard, nous estimons que le Conseil aurait tout à gagner à ce que sa composition reflète davantage les réalités géopolitiques du monde actuel. Dans cette optique, les Bahamas font écho à l'appel lancé afin que le nécessaire soit fait désormais, dans les plus brefs délais, pour que le Conseil devienne plus représentatif, plus comptable, plus démocratique et plus transparent.

La criminalité et les menaces à la sécurité restent une préoccupation constante des habitants des Bahamas, tout comme, d'ailleurs, des habitants de la sous-région des Caraïbes. Depuis des années, le trafic international de stupéfiants et le trafic d'armes légères et de petit calibre perturbent en effet la vie des citoyens des Caraïbes, qui aspirent à vivre en paix. À l'instar du mien, plusieurs gouvernements ont dû affecter une part croissante de leur budget annuel à la lutte contre la criminalité, mais les ressources apparemment illimitées des cartels illégaux continuent de faire paraître en comparaison nos efforts inadéquats. Nous attendons donc avec le plus grand intérêt la Conférence de 2012, dont l'objectif est de parvenir à la signature d'un traité sur le commerce des armes. À cet égard, nous souscrivons entièrement aux appels lancés par d'autres pays des Caraïbes en vue de la conclusion d'un traité complet, comportant des dispositions sur toutes les catégories d'armes.

Notre gouvernement affirme de nouveau également son attachement au Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Nous nous félicitons du Rapport de la quatrième Réunion biennale des États pour l'examen de ce programme (A/CONF.192/BMS/2010/3), qui a été adopté par consensus en juin.

Je tiens à faire consigner la reconnaissance de mon pays pour l'assistance technique que le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le

désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes lui a récemment apportée en ce qui concerne la destruction d'armes à feu et la gestion des stocks d'armes. Nous nous réjouissons de continuer à bénéficier de son concours à l'avenir.

Les Bahamas se félicitent que l'Assemblée générale ait, à partir du 12 août 2010, proclamé cette année Année internationale de la jeunesse, avec pour thèmes principaux le dialogue et la compréhension mutuelle. Nous estimons que l'immense majorité des jeunes sont des citoyens créatifs et respectueux des lois. Il ne fait aucun doute qu'ils apporteront leur pierre à ce processus et qu'ils feront honneur à leurs collectivités et à leur pays. Il est en revanche regrettable qu'une minorité significative d'entre eux, une jeunesse à problèmes dont l'on retrouve des exemples dans le monde entier, ait des difficultés à surmonter les obstacles que dressent devant elle la pauvreté, les situations d'échec scolaire, les comportements sociaux à risque, y compris la consommation excessive de drogue et d'alcool, les activités criminelles et la hausse du chômage.

Un rapport récent de l'Organisation internationale du Travail a conclu que 22 % de la hausse du chômage depuis le début de 2007 concernait les jeunes de 15 à 24 ans. Notre gouvernement entend donc continuer à développer les programmes éducatifs et à accroître les possibilités de formation professionnelle offertes aux jeunes en améliorant les programmes du cycle secondaire et en renforçant ceux que propose l'Institut technique et professionnel des Bahamas.

Les Bahamas se félicitent des efforts de l'Organisation en faveur d'une plus grande cohérence dans le traitement des questions intéressant les femmes. Nous applaudissons à l'adoption de la résolution 64/289 portant création d'une nouvelle entité pour l'égalité des sexes, ONU-Femmes.

Nous applaudissons également au récent lancement du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes. La traite des personnes, phénomène qui prend de l'ampleur dans notre région, représente un défi de plus en plus pour notre archipel des Bahamas, dont les frontières sont par essence poreuses. Notre gouvernement est donc déterminé à lutter contre cette activité, et à intercepter et punir ceux qui s'en rendent coupables avec toute la rigueur de la loi.

Dans le prolongement de leur ratification en 2008 du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la

traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, les Bahamas ont promulgué une loi protégeant les enfants contre la traite, spécifiquement conçue pour lutter contre ce type de trafic. Heureusement pour nous, les représentants des organes gouvernementaux concernés et des principales parties prenantes ont pu bénéficier d'un financement.

Les Bahamas sont convaincues que l'ONU s'emploie avec diligence, dans le cadre de son mandat, à faciliter un dialogue international renforcé, réalisant ainsi les nobles objectifs définis dans sa charte. Les Bahamas ont pris note de l'annonce par le Secrétaire général de la création du Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial, qui montrera la voie d'un avenir vivable, prospère et viable pour tous.

Ma délégation approuve totalement le Secrétaire général quand il affirme que le temps des intérêts programmatiques étroits limités et des idées étroites est révolu. En tant qu'Organisation, nous devons continuer à définir un cap qui nous permette de relever des défis mondiaux sans précédent et de donner à nos actions un contenu concret pour le bien de tous. Les discours doivent devenir réalité. Nous avons tous une contribution à apporter à la réalisation des objectifs des Nations Unies, fondés sur les buts et principes de leur charte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nyan Win, Ministre des affaires étrangères de l'Union du Myanmar.

M. Win (Myanmar) (*parle en birman; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation du Myanmar et en mon nom propre, adresser nos chaleureuses félicitations au Président pour son élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Nous avons toute confiance de voir sous sa sage et compétente direction nos délibérations donner des résultats fructueux. Je tiens également à adresser à son prédécesseur, S. E. M. Ali Abdussalam Treki de la Jamahiriya arabe libyenne, les remerciements de ma délégation.

Il est indéniable que l'ONU est la meilleure enceinte pour pratiquer le multilatéralisme face aux défis auxquels est confronté le monde aujourd'hui. La participation quasi universelle des pays du monde à cet organe mondial en est la preuve vivante. La Charte des Nations Unies est élaborée autour du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le principal des

nobles buts que se sont donnés le Nations Unies, et que tous les États Membres se sont engagés à réaliser.

Alors que l'ONU se consacre depuis sa création pour l'essentiel au maintien de la paix et de la sécurité internationales, de nouvelles formes de défis apparues dans le monde, comme les changements climatiques, la pauvreté, la faim, le problème de l'eau et l'insécurité énergétique, requièrent l'attention urgente de la communauté internationale. Par ailleurs, le rêve d'un monde prospère, pacifique, juste et sûr, commun à toute l'humanité, est encore loin de se réaliser. Le monde reste essentiellement largement caractérisé par les inégalités, l'injustice, les conflits, les cas de recours à la force, l'ingérence dans les affaires intérieures des États et les tentatives de domination de certains à l'égard des pays en développement.

C'est pour cela que le rôle primordial de l'ONU qui est de faire progresser la paix, la sécurité et le développement doit être affirmé et renforcé si l'on veut relever effectivement ces redoutables défis. Voilà pourquoi nous voudrions mettre l'accent sur la nécessité de renforcer l'ONU en prenant rapidement des mesures de réforme permettant de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui afin de la rendre plus démocratique et plus efficace face à des défis de plus en plus grands.

Le Myanmar est fermement convaincu que tout effort de réforme doit tendre à renforcer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale. Nous souscrivons au point de vue largement partagé que l'ONU doit être réformée de façon à représenter la diversité croissante des Membres qui la composent et à pouvoir engager de son côté des réformes internes, dont la redynamisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité. Nous partageons l'avis que la réforme du Conseil doit permettre de le rendre plus transparent, plus efficace et plus comptable. Nous appuyons également l'idée d'élargir le Conseil dans ses deux catégories de membres.

À cinq ans seulement de la date butoir, en 2015, la communauté internationale doit intensifier ses efforts pour pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous nous félicitons à cet égard du succès de la Réunion plénière de haut niveau sur les OMD, tenue ici à New York, la semaine dernière et des manifestations organisées en parallèle. D'importantes améliorations ont été enregistrées au niveau mondial, mais les progrès

obtenus dans la réalisation des objectifs restent encore insuffisants.

Ces progrès sont inégaux et varient d'une région à l'autre. Certes il incombe au premier chef aux gouvernements nationaux d'assurer eux-mêmes cette progression, mais la communauté internationale doit apporter également son concours en mettant en place les conditions propres à permettre aux pays en développement de progresser bien davantage sur la voie du développement. L'aide internationale remplit à cet égard une importante fonction de catalyseur dans les efforts que déploient les pays en développement pour atteindre leurs objectifs de développement.

Nous souhaitons donc insister ici sur l'importance du respect par les pays développés de leurs promesses en ce qui concerne l'aide officielle au développement, le renforcement des investissements, l'accès à leurs marchés et le règlement des problèmes de la dette, et ce, afin de permettre aux pays en développement d'atteindre les cibles qui leur sont fixées dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Il est grand temps d'éliminer les mesures économiques injustes et coercitives et les embargos commerciaux qui nuisent aux populations et entravent la réalisation des OMD et le développement des pays en développement.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'en dépit des obstacles rencontrés, le Myanmar a accompli des progrès certains dans la réalisation de la majorité des huit OMD, à des degrés divers, notamment dans des domaines comme l'allègement de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la promotion de l'enseignement et de la santé.

En tant que partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est, le Myanmar a toujours reconnu le droit légitime de chaque État à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Nous sommes cependant fermement opposés à la prolifération ou à la production d'armes nucléaires et appuyons avec force tous les efforts axés sur la réalisation de la vision d'un monde exempt d'armes nucléaires.

C'est pourquoi nous nous réjouissons vivement de la signature du nouveau traité START par les dirigeants des États-Unis et de la Fédération de Russie en vue de réduire leurs arsenaux nucléaires respectifs. Cela nous a redonné espoir quant à l'élimination des armes nucléaires et la réduction et la limitation des

armes offensives stratégiques. Nous nous joignons également à tous ceux qui demandent que le nouveau traité START entre en vigueur et soit mis en œuvre sans plus tarder.

Dans le cadre de la noble lutte que nous livrons contre l'augmentation de la criminalité transnationale organisée et du terrorisme, aucun pays ne peut agir seul, car les nations du monde doivent trouver ensemble une solution globale et mener des actions concertées. Le Myanmar condamne clairement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous travaillons en étroite collaboration avec la communauté internationale au renforcement de nos efforts et de notre coopération dans les cadres régionaux et multilatéraux afin de prévenir et de combattre le terrorisme et la criminalité organisée telle que le trafic de stupéfiants, la traite des personnes et la cybercriminalité. Nous coopérons également avec les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en vue d'intensifier les efforts déployés dans le domaine de la prévention, du contrôle, de la préparation et de la réponse face aux maladies pandémiques qui sévissent dans notre région.

La question des changements climatiques est devenue un problème pressant qui menace l'humanité. Les problèmes environnementaux ignorent les frontières nationales; aucun pays n'est à l'abri des effets des changements climatiques. La fréquence et la gravité sans précédent des catastrophes naturelles survenues récemment, comme par exemple le séisme en Haïti, les inondations en Chine et au Pakistan et les vagues de chaleur partout dans le monde sont l'illustration manifeste des conséquences des changements climatiques mondiaux.

Le Myanmar a également été victime des changements climatiques en mai 2008, lorsqu'il a été dévasté par le cyclone Nargis, le plus puissant de notre histoire. Deux années plus tard, nous avons le plaisir de pouvoir dire que nous avons dépassé le stade des secours d'urgence et reconstruit avec succès et en mieux les régions touchées grâce à nos efforts massifs de reconstruction, avec l'aide de l'ONU, de l'ASEAN et la communauté internationale. Je tiens à saisir la présente occasion pour remercier la communauté internationale de l'aide humanitaire qu'elle a fournie au Myanmar à la suite de cette catastrophe naturelle.

Face au problème mondial pressant que posent les changements climatiques, nous devons redoubler d'efforts non seulement pour réduire les émissions

nocives de gaz à effet de serre, mais aussi pour fournir aux pays en développement les ressources financières et la technologie dont ils ont besoin pour prendre des mesures d'atténuation et d'adaptation efficaces. Bien que les pays industrialisés soient les principaux responsables des changements climatiques, ce sont les pays en développement qui sont le plus sévèrement touchés. C'est pourquoi le Myanmar pense que toute solution à la question des changements climatiques doit reposer sur le principe de responsabilités communes mais différenciées et de capacités respectives.

Nous attendons donc avec impatience la conférence de l'ONU sur les changements climatiques qui doit se tenir à Cancún (Mexique) dans le courant de l'année. Nous espérons que les négociations qui s'y tiendront donneront des résultats positifs qui se traduiront par la concrétisation des engagements pris par les pays développés de réduire de manière substantive les émissions et d'aider les efforts d'atténuation et d'adaptation des pays en développement.

Je voudrais saisir la présente occasion pour informer brièvement l'Assemblée de l'évolution actuelle de la situation politique dans mon pays, le Myanmar.

Aujourd'hui, le Myanmar se trouve à un stade critique de sa transformation politique. Les élections générales multipartites et démocratiques prévues pour le 7 novembre 2010 sont la cinquième étape de notre feuille de route politique. Au total, 37 partis politiques, dont des partis qui représentent divers groupes et nationalités ethniques, y participeront. Plus de 3 000 candidats se disputeront 1 171 sièges au Parlement des peuples, au Parlement national et aux parlements régionaux et des États. Une telle participation montre clairement que les élections n'excluent pratiquement plus personne. Les partis politiques ont déjà commencé leur campagne. Le peuple exercera son droit démocratique d'élire des représentants de son choix à même de servir au mieux ses intérêts.

Sur la base de sa vaste expérience et des enseignements tirés de la tenue d'élections générales multipartites, le Myanmar est confiant dans sa capacité à tenir des élections dans le calme et l'ordre. Quels que soient les problèmes auxquels nous serons confrontés, nous sommes déterminés à faire de notre mieux pour organiser des élections générales réussies, libres et régulières dans l'intérêt du pays et de sa population.

Comme notre nouvelle Constitution nationale souscrit à la politique étrangère actuelle, nous pensons que le nouveau gouvernement qui naîtra des élections continuera de suivre la politique actuelle de maintenir et de renforcer les relations d'amitié avec tous les pays et travaillera de près avec l'ONU. Le Myanmar attend avec intérêt de renforcer plus avant ses engagements avec la communauté internationale à la suite des élections.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. George Yeo, Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour.

M. Yeo (Singapour) (*parle en anglais*) : Bien que la situation économique mondiale se soit considérablement améliorée, elle reste encore précaire. Une grande partie de cette amélioration est due à la quantité massive de liquidités que les gouvernements nationaux ont injectées dans le système financier mondial. Cela nous a donné le temps de restructurer nos économies et de rectifier les déséquilibres sous-jacents qui ont été à l'origine de la crise.

On ne sait toujours pas, toutefois, si cette restructuration, se fait assez rapidement. L'économiste Joseph Schumpeter considérait les récessions économiques comme un moyen pour le système de se renouveler, un processus qu'il qualifiait de destruction créative. En théorie, c'est très bien, mais dans la pratique, il est difficile pour les dirigeants politiques de ne rien faire lorsque des entreprises font faillite et que des emplois disparaissent. Tout le monde aime le côté créatif, mais la destruction peut entraîner une défaite électorale, ce que les politiciens tentent toujours d'éviter.

La révision des facteurs de production tels que l'immobilier et le travail est un acte politiquement sensible dans tous les pays, et c'est aux gouvernements qu'on en impute la faute. Il est généralement plus facile d'ajuster les coûts des facteurs relatifs par le biais des taux de change, bien que la dévaluation des devises puisse créer d'autres problèmes, telle l'inflation. Les débats relatifs à l'équité des taux de change dans le monde aujourd'hui sont le reflet des diverses pressions nationales exercées en vue d'alléger les difficultés associées à la restructuration dans différents pays. Ainsi, les États-Unis veulent que la Chine réévalue le yuan renminbi, tandis que la Chine rétorque qu'on ne peut lui imputer les faiblesses économiques d'autres pays.

Bien entendu, si le monde entier utilisait les mêmes devises, la seule façon pour les pays de procéder à des ajustements serait d'améliorer la production et les taux d'intérêt. L'ajustement du taux de change peut faciliter les ajustements structurels, à condition de s'attaquer également aux problèmes économiques plus profonds. Le monde devenant multipolaire, la coordination macroéconomique mondiale se complique. Le Groupe des Sept ou le Groupe des Huit n'ayant pas été en mesure d'instaurer une telle coordination, le Groupe des Vingt (G-20) a été établi il y a deux ans, alors que l'économie mondiale se trouvait dans une situation catastrophique après l'effondrement de Lehman Brothers. Sans le G-20 agissant d'une seule voix, la crise économique aurait très bien pu entraîner une dépression mondiale. Le G-20 – dont les membres représentent tous ensemble 85 % du produit intérieur brut mondial – est donc un groupement essentiel au sein de la communauté des nations.

Pour aller de l'avant, le G-20 doit aller au-delà d'une simple réforme des institutions financières internationales et d'une amélioration de la coordination des politiques budgétaire, monétaire et de change. Sans une restructuration fondamentale de l'économie réelle, nous risquons de connaître une rechute. Sans une restructuration fondamentale, l'injection de liquidités dans le système mondial finira par créer de nouvelles bulles spéculatives, comme celles que l'on voit déjà se former en Asie. Et pour que cette restructuration ait lieu, le système commercial international doit rester ouvert. C'est alors seulement que les marchés pourront pratiquer des ajustements et les prix trouver leur juste niveau. Le rôle moteur du G-20 est crucial pour combattre le protectionnisme sous toutes ses formes. Si, faute de volonté politique, le G-20 est incapable d'éviter une nouvelle crise, c'est la crise elle-même qui, en fin de compte, le forcera à agir, et à ce moment-là ce sera à un coût humain beaucoup plus élevé pour nous tous.

C'est précisément pour cette raison que nous devons à tout prix éviter que l'intérêt pour le Programme de Doha pour le développement ne s'émousse. Lorsque le Cycle de Doha a été lancé en novembre 2001, la question primordiale était le développement. Pour beaucoup d'entre nous présents aux négociations de Doha, les objectifs du Millénaire pour le développement constituaient une priorité. Je me souviens que le Ministre tanzanien du commerce, M. Iddi Simba, insistait, au nom des pays d'Afrique,

des Caraïbes et du Pacifique, pour que le mot « développement » soit expressément inclus dans le nom du nouveau cycle.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont été lancés il y a 10 ans. Même si certains pays ont progressé, ce n'est pas le cas pour beaucoup d'autres. Les pays du G-20 doivent prendre en considération, dans leurs délibérations, l'intérêt de tous les pays, et non pas simplement du leur. Le G-20, qui représente au total 80 % du commerce international, doit jouer un rôle moteur pour aider à surmonter l'impasse où se trouvent actuellement les négociations de Doha. En particulier, nous devons veiller à ce que les besoins des pays en développement, notamment ceux des pays les moins avancés (PMA), soient satisfaits. La libération du commerce agricole, par exemple, pourrait modifier considérablement leur situation.

C'est avec ces préoccupations à l'esprit qu'un groupe de pays a été créé il y a plus d'un an, sous le nom de Groupe pour la gouvernance mondiale, ou G-3. Ses objectifs ont été exposés en détail dans un document distribué aux Membres de l'ONU le 1^{er} mars. L'idée fondamentale de ce groupe est d'appuyer le travail du G-20 et de le faire répondre de ses actes devant l'ensemble des Membres de l'ONU. Les représentants permanents au sein du G-3 se réunissent régulièrement à New York, notamment avant et après les réunions du G-20, afin de présenter leurs vues et de soumettre des suggestions, qui sont largement diffusées au sein de l'ONU. Selon les sujets examinés, nous invitons chacun des membres du G-20 à participer à nos réunions. Par exemple, en prévision du prochain sommet du G-20 à Séoul, le G-3 a tenu plusieurs réunions avec des représentants coréens de haut niveau, notamment avec leur « Sherpa » au G-20, pour leur faire part de certaines de nos vues et préoccupations.

Le développement est l'un des principaux sujets de préoccupation des pays du Groupe pour la gouvernance mondiale. À ce sujet, nous avons préparé des documents qui seront soumis au groupe de travail du G-20 sur le développement. Nous notons avec satisfaction qu'aussi bien la Corée, qui assure actuellement la présidence du G-20, que la France, qui le fera prochainement veulent inscrire la question du développement à l'ordre du jour.

Que les choses soient claires dès le départ : le développement n'est pas principalement une affaire d'aide. Qu'un peuple soit en mesure de s'extirper des

profondeurs de la pauvreté dépend davantage de facteurs internes qu'externes. La bonne gouvernance est, de toute évidence, primordiale. L'investissement dans le potentiel intrinsèque des citoyens et la création d'un environnement favorable pour que ce potentiel puisse se réaliser sont des éléments essentiels d'une bonne gouvernance. Nous voudrions féliciter le Président Deiss d'avoir choisi pour cette Assemblée générale le thème « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale ». C'est tout à fait d'actualité.

Un élément essentiel de la bonne gouvernance est l'éducation. Grâce à l'éducation, les individus peuvent obtenir les informations et le savoir dont ils ont besoin pour apporter une valeur ajoutée au monde. L'aide qui permet à un peuple de se forger sa propre force intérieure est utile; l'aide qui crée une dépendance est néfaste. Grâce à l'éducation, les citoyens sont mieux à même d'exiger des garanties démocratiques contre l'abus de pouvoir et la corruption. En tirant pleinement parti de la mondialisation et des technologies de l'information, nous pouvons désormais diffuser l'éducation dans les coins les plus reculés de la planète.

L'un des faits les plus importants du monde actuel est l'accès généralisé à des téléphones mobiles bon marché, souvent équipés d'appareils photographiques. Les téléphones mobiles ont modifié les rapports de pouvoir traditionnels partout où ils sont disponibles. Les individus ne peuvent plus être maintenus dans l'ignorance et exploités très longtemps, car ils ont désormais le choix. Comme les smartphones coûtent de moins en moins cher – ce à quoi il fallait s'attendre –, les infrastructures de réseaux sociaux comme Facebook, qui regroupe déjà 500 millions d'utilisateurs dans le monde entier, vont modifier radicalement le monde dans lequel nous vivons. Sans avoir été planifié ni financé par aucun gouvernement, Facebook est sans conteste l'infrastructure sociale la plus importante de la planète actuellement. C'est un phénomène surprenant. Mais ce n'est que le premier d'une série de bouleversements encore à venir.

Que cela nous plaise ou pas, la révolution technologique – pas seulement dans l'information mais aussi en génétique, en science des matériaux et dans d'autres domaines – provoquera la destruction créative que beaucoup d'hommes politiques redoutent. Les communautés et les gouvernements qui se servent de ces évolutions technologiques prendront de l'avance, tandis que ceux qui rejettent ces progrès resteront à la

traîne. En cette ère nouvelle, ceux qui s'en tiennent au dogme et à l'idéologie restent bloqués dans le passé. C'est pourquoi, lorsque l'on parle de développement, l'éducation est primordiale.

Nous devons veiller à ce que les conditions de base soient remplies, que les enfants soient bien nourris et en bonne santé, et qu'aucun groupe ne subisse de discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la religion ou le sexe. Les connaissances nécessaires au développement sont déjà disponibles et des systèmes de diffusion peuvent être rapidement mis en place.

Malheureusement, de nombreux obstacles entravent le flux des connaissances. Le protectionnisme en est un de taille. Il ralentit la diffusion de l'éducation et des connaissances. On a vu au cours de l'histoire que, chaque fois qu'une nouvelle route commerciale est créée, le savoir circule par cette voie, ce qui permet à ceux qui sont relativement peu développés de rattraper leur retard. Notre incapacité à faire progresser le Programme de Doha pour le développement est particulièrement préjudiciable aux PMA.

Une manière significative d'aider les communautés à acquérir plus de savoir et à mieux utiliser l'information est de promouvoir la croissance de villes vivables. Pour se développer, les pays doivent s'urbaniser et, dans les décennies à venir, de vastes parties du monde seront urbanisées, sur chaque continent. La Chine de Mao Ze-dong était urbanisée à 20 %. Aujourd'hui, elle l'est à près de 50 %. Dans 20 ans, elle aura atteint le même degré d'urbanisation que Taiwan ou des pays comme la Corée et le Japon, qui sont urbains à plus de 90 %.

L'urbanisation en tant que processus organique de développement peut être saine ou malsaine. Les villes peuvent être des centres de production, d'éducation et de vie durable à haute efficacité énergétique et forte intensité de savoir, ou de véritables bouges caractérisés par un faible niveau d'instruction, le chômage, les inégalités, la criminalité et la pollution. En raison des obstacles spécifiques que nous avons dû surmonter pour pouvoir assurer notre propre développement, nous plaidons en faveur d'un partage des expériences de développement urbain comme moyen concret d'aider les pays à se développer dans des domaines comme l'administration publique, le logement social, la gestion de l'eau, la planification des transports et l'amélioration de la logistique. Les pays en

développement qui s'urbanisent rapidement – et ils doivent le faire pour se développer – ne devraient pas répéter les mêmes erreurs que ceux qui sont passés par là avant eux.

Nous avons tous un intérêt particulier à voir se développer des villes vivables dans le tiers monde. Par exemple, les émissions de carbone ne peuvent être réduites sans une urbanisation saine. Nous espérons que la promotion de villes vivables deviendra le principal objectif des pays du G-20. La meilleure forme d'aide que nous pouvons apporter est la connaissance et la formation. Il y a deux ans, Singapour a signé un accord avec la Banque mondiale pour créer un centre urbain de diffusion des connaissances sur les villes vivables.

L'une des conditions fondamentales d'un développement urbain sain est une bonne gestion de l'eau, ce qui est devenu un problème majeur dans de nombreuses régions du monde. Nous devrions nous efforcer davantage de partager nos expériences respectives, notamment face à l'intensification de l'instabilité climatique. Vendredi dernier, la Slovénie a convoqué une réunion du Groupe vert, rassemblant un petit groupe de pays pour examiner la question de la gestion de l'eau qui, nous l'espérons, retiendra davantage l'attention dans l'avenir.

En dépit des préoccupations que suscite l'économie mondiale, jamais auparavant les perspectives d'amener le développement sur chaque continent n'ont été aussi encourageantes. Cela ne veut pas dire que les résultats seront partout les mêmes. Les êtres humains pris individuellement ou collectivement ont par nature l'esprit de compétition, et nous devons nous attendre à ce que certains fassent mieux que d'autres à un moment donné. En effet, c'est en s'inspirant des réussites et des erreurs des précurseurs que les communautés humaines se dépassent souvent les unes les autres, et c'est là un processus historique. La compétition doit toutefois avoir lieu de manière civilisée dans un cadre général mondial et conformément à un système de valeurs qui reconnaissent notre humanité et notre destinée mondiales.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Walid Al-Moualem, Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne.

M. Al-Moualem (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais féliciter personnellement

M. Joseph Deiss, ainsi que son pays, la Suisse, de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Son expérience et ses compétences lui permettront de s'acquitter dûment de ses responsabilités, et je lui souhaite plein succès dans sa mission. Je remercie en outre son prédécesseur, M. Ali Abdussalam Treki, et lui exprime, ainsi qu'à son pays, notre reconnaissance pour l'habileté avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale à la session précédente. Je voudrais aussi adresser au Secrétaire général nos remerciements et nos vœux de succès dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées.

La région du Moyen-Orient est en proie à des tensions depuis des dizaines d'années. Elle a survécu à des événements graves et à de nombreuses guerres. Les politiques suivies, les intérêts défendus et les tendances apparues sur son sol ont convergé à certains moments, et se sont opposés à d'autres. En raison de sa position géographique, le Moyen-Orient influence les pays voisins de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, et subit, à son tour, leur influence. La Syrie, qui se trouve au cœur du Moyen-Orient, a connu ces tensions, politiques, événements et résultats et y a répondu.

Cette situation – qui a eu des conséquences aussi bien positives que négatives pour la République arabe syrienne – nous a incités à définir notre position en ce qui concerne le règlement de questions extérieures, en particulier la nature même de nos relations internationales. La préservation et le maintien des intérêts syriens et arabes constituent notre priorité. Par conséquent, nous restons ouverts à un dialogue approfondi et véritable visant à concilier nos points de vue avec ceux des autres, et à parvenir à un terrain d'entente à partir duquel des progrès pourront être faits. C'est ainsi que la Syrie a réagi lorsqu'elle a fait l'objet de tentatives destinées à l'isoler et à lui imposer un blocus, et elle réaffirme aujourd'hui sa position tandis qu'elle exerce le rôle qui lui revient, étant l'un des principaux protagonistes dans les questions liées à la sécurité et à la stabilité de la région. Nous pensons que des relations internationales civilisées doivent être fondées sur l'ouverture et le dialogue, et non pas sur le renfermement, l'isolement, l'affrontement et l'agression. Telle est notre approche qui, nous l'espérons, prévaudra dans un monde régi par des intérêts et perspectives multiples, submergé par des problèmes et des complications, mais en même temps nourri d'espoirs et de nobles idéaux.

Le monde a affirmé qu'il était déterminé à instaurer une paix juste et globale au Moyen-Orient, soulignant que la paix était une condition préalable urgente du maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. En Israël, l'on parle beaucoup de paix, pourtant les tambours de guerre continuent de résonner. La confiscation de terres pour y construire des colonies de peuplement se poursuit toujours au même rythme. Des négociations de paix sur la base de la solution des deux États sont, nous dit-on, en cours, mais les activités de peuplement sont sur le point d'anéantir toute chance de survie de cette solution des deux États. Israël poursuit sans relâche ses plans de judaïsation de Jérusalem dans le but de vider la ville de sa population palestinienne. Les actions israéliennes menacent la sécurité des Lieux saints de Jérusalem. Par ses activités de peuplement, ses actions et ses déclarations à propos de Jérusalem, Israël mène une politique de fait accompli sur la base de laquelle il impose sa volonté, sans se soucier de savoir si les négociations se poursuivent ou sont au point mort.

Il ne pourra y avoir de paix véritable que s'il existe une volonté véritable de faire la paix. C'est le critère déterminant. Les manœuvres politiques déployées au cours des négociations, sous le couvert d'un désir de paix, créent des tensions et exacerbent la situation, et risquent de la rendre encore plus instable et explosive.

La Syrie cherche à instaurer une paix juste et globale par la mise en œuvre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, et de l'Initiative de paix arabe. Notre position est bien connue depuis des années. Nous avons la volonté de faire la paix et nous sommes maîtres de notre décision, qui est inébranlable. Le Golan syrien occupé n'est pas négociable, et ne constitue pas une monnaie d'échange. Les accords de paix doivent être fondés sur la reconnaissance du fait qu'il doit être restitué en totalité. La Syrie est disposée à reprendre les négociations de paix là où elles se sont arrêtées, par l'entremise du médiateur turc, si elle trouve en Israël un partenaire qui accepte les conditions d'établissement de la paix, et si ce partenaire a la volonté politique d'instaurer la paix.

Nous notons avec satisfaction l'opinion objective présentée dans le rapport de la mission d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme chargé d'enquêter sur l'attaque israélienne de la flottille de la liberté qui se dirigeait vers Gaza dans le cadre d'une mission d'aide exclusivement humanitaire

(A/HRC/15/21). Nous attendons avec intérêt les conclusions qui seront tirées du rapport de la commission internationale, maintenant que les fondements juridiques nécessaires et les éléments de preuve requis ont été établis par la mission d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme.

La Syrie est un pays arabe frère et voisin de l'Iraq. Pour nous, l'Iraq reste donc un sujet d'intérêt et un motif de préoccupation, en particulier lorsque la situation s'y détériore. C'est avec soulagement que nous accueillons toute amélioration des conditions dans ce pays. Dans notre vision de l'Iraq et de son avenir, nous accordons la plus haute priorité au rétablissement de sa pleine souveraineté et de son indépendance, à la préservation de son identité arabe et islamique, à l'unité de son peuple et à son intégrité territoriale. L'unité nationale reste sans aucun doute la pierre angulaire d'un Iraq sûr, prospère et fort.

Nous avons appelé au retrait de toutes les forces étrangères de l'Iraq. Dans ce contexte, nous considérons le retrait partiel des forces américaines de l'Iraq comme un premier pas dans la bonne direction pour permettre à l'Iraq d'assumer la direction de ses propres affaires et de rétablir sa pleine souveraineté sur ses territoires. Nous espérons que l'Iraq parviendra à se doter de fortes capacités militaires et de sécurité pour assurer sa sûreté intérieure et sa sécurité en tant qu'État indépendant et souverain.

Il convient de rappeler que la sécurité de l'Iraq dépend de son unité nationale et se fonde sur son identité arabo-islamique et sur le principe de la participation de tous les segments de la société iraquienne à l'édification du présent et de l'avenir du pays. La Syrie est prête à coopérer avec l'Iraq dans tous les domaines, pour servir les intérêts de l'Iraq et les intérêts communs de nos deux pays frères.

Depuis 2003, mon pays préconise la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. À l'époque, nous avions soumis cette demande au Conseil de sécurité par le biais d'un projet de résolution. Nous continuons à insister sur le fait qu'il faut obliger Israël à respecter les décisions internationales lui demandant d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et de soumettre ses installations nucléaires au régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'accession d'Israël à ce traité est

d'une très grande importance pour la sécurité et la stabilité de notre région.

Nous nous demandons parfois pourquoi certains États parlent du caractère universel du TNP mais s'empressent de déployer des efforts acharnés pour soustraire Israël au contrôle de l'Agence. Ils encouragent Israël à continuer à développer son programme nucléaire militaire, ce qui est une cause de préoccupation pour les populations de la région. Par ailleurs, cette politique de deux poids deux mesures va à l'encontre des exigences de la non-prolifération, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi dans le monde entier.

Nous réaffirmons que tous les États ont le droit d'acquérir la technologie nucléaire à des fins pacifiques, en vertu du TNP. Nous appelons également au règlement pacifique de tous les différends relatifs à cette question, par la voie du dialogue.

La Syrie suit de près l'évolution de la situation au Soudan parce que nous sommes attachés à l'unité, à la souveraineté, à la sécurité et à la stabilité du Soudan. Dans ce contexte, nous sommes reconnaissants à l'État du Qatar, à la Ligue des États arabes et à l'Union africaine pour leurs efforts. En outre, nous saluons et appuyons l'action menée par l'Union africaine pour régler les différends au Soudan et dans d'autres zones de conflit sur le continent africain, et promouvoir le rôle de l'Afrique dans le système international.

Une fois de plus, nous appelons fermement à la levée de l'embargo imposé à Cuba depuis des décennies.

Le monde a été touché par de nombreuses catastrophes naturelles cette année, suite aux changements climatiques et au réchauffement planétaire. Nous savons tous que ces catastrophes annoncent des calamités plus graves et plus étendues, qui pourraient mettre en péril la vie naturelle sur cette planète. Nous avons une obligation envers la nature, mais nous avons dépassé toutes les limites en la maltraitant.

De nombreux pays ont choisi de ne pas prêter attention aux avertissements des scientifiques et aux signaux alarmants de la nature. Nous devons relever ce sérieux défi et assumer notre responsabilité historique, afin de corriger les déséquilibres et les erreurs du passé.

Nous espérons voir s'exprimer la solidarité internationale à Cancún (Mexique), sur la base des

preuves scientifiques et conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées. Nous avons l'espoir que le texte issu de la Conférence de Cancún prenne en compte les priorités du développement durable en vue de la conclusion d'un accord-cadre global et juridiquement contraignant portant sur la période postérieure à 2012. Nous sommes d'avis qu'il importe au plus haut point de remédier aux insuffisances de Copenhague et de renouveler notre engagement à l'égard du Plan d'action de Bali et des principes du Protocole de Kyoto.

La situation tragique qui règne au Pakistan, symptomatique des changements climatiques, est un autre exemple des catastrophes dévastatrices auxquelles nous devons nous attendre si nous ne nous employons pas sérieusement et collectivement à remédier à cette situation. Le peuple et le Gouvernement syriens expriment leur sincère sympathie au Pakistan et aux autres pays frappés par des catastrophes naturelles. J'insiste sur la nécessité urgente pour les États d'accroître leur assistance au Pakistan, en espèces et en nature, afin d'atténuer les effets tragiques et généralisés des dégâts et de prévenir toute nouvelle aggravation de la situation.

Nous aspirons à un monde meilleur, plus juste et plus sûr et nous nous réjouissons à la perspective de voir renforcer et revitaliser le rôle de l'ONU et garantir le respect du droit international. Cependant, nous ne devons pas oublier que notre planète Terre est le foyer de ce monde que nous voulons construire. Ce foyer est assiégé par le phénomène inquiétant des changements climatiques, susceptibles d'avoir des conséquences tragiques pour l'humanité. Cette année n'est que le prélude de ce qui reste à venir. Nous espérons sincèrement que la Conférence de Cancún ouvrira la voie à une mission de sauvetage, absolument indispensable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale du Ghana, S. E. M. Muhammad Mumuni.

M. Mumuni (Ghana) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais féliciter le Président de l'Assemblée pour son élection à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-cinquième session. Je suis convaincu que grâce à sa riche expérience et ses talents exceptionnels de diplomate, les travaux de l'Assemblée seront couronnés de succès. Je voudrais également remercier son prédécesseur, S. E. M. Ali Abdussalam

Treki, pour l'efficacité et la compétence avec lesquelles il a dirigé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session.

Le Ghana souscrit à la déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui ont proclamé 2010 Année de la paix et de la sécurité. Par conséquent, le Ghana continuera de coopérer avec les autres États membres dans la recherche de la paix et la sécurité dans des régions d'Afrique où la paix ne règne pas et contribuera aux efforts mondiaux renouvelés de prévention des conflits par la diplomatie préventive, le maintien de la paix et la consolidation de la paix.

Alors que nous constatons une diminution du nombre de conflits violents qui ont déchiré de nombreux pays au cours de ces 10 dernières années ou plus, il est temps de renouveler notre attachement au travail de la Commission de consolidation de la paix afin de veiller à ce que les pays sortant d'un conflit ne retombent pas dans la violence. Le Ghana a eu le privilège d'être membre du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix et il continuera à participer activement à la recherche des moyens permettant de réaliser les objectifs stratégiques fixés pour les pays sortant d'un conflit inscrits à l'ordre du jour des formations par pays de la Commission. À cet égard, le Ghana appuie les mesures prises pour inscrire aussi le Libéria à l'ordre du jour de la Commission.

Le Ghana appuie fermement le principe de la responsabilité de protéger, qui constitue, comme les dirigeants du monde en ont convenu en 2005, le cadre normatif approprié pour prévenir et combattre le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le nettoyage ethnique, qui se sont produits dans tant de pays au lendemain d'un conflit. Si la crainte que l'on n'en abuse ne réduit pas la valeur intrinsèque du principe de la responsabilité de protéger, il convient quoi qu'il en soit de faire preuve de prudence afin d'éviter tout abus. Ce principe n'a pas pour but de saper la souveraineté des États; au contraire, il vise à garantir que la responsabilité souveraine soit exercée de manière à empêcher que ne se reproduisent les atrocités de masse qui ont eu lieu au Rwanda, à Srebrenica, au Cambodge ou en Sierra Leone, entre autres, avec des répercussions dévastatrices sur les pays voisins.

Malheureusement, dans nombre d'endroits, certains de ces conflits persistent à des degrés

d'intensité divers. La communauté internationale doit être disposée et prête à fournir une assistance aux autorités nationales qui en font la demande, dans l'optique de développer ou de renforcer la capacité des pays à assumer cette responsabilité, lorsqu'ils ne peuvent ou ne veulent manifestement pas le faire. À cet effet, nous nous félicitons de la proposition du Secrétaire général d'établir un bureau conjoint chargé de coordonner les efforts du système des Nations Unies pour renforcer les mécanismes d'alerte rapide, qui permettent de garantir que des mesures préventives, opportunes et décisives soient prises et/ou, le cas échéant, qu'une intervention soit menée, conformément à la Charte des Nations Unies.

La réduction de l'extrême pauvreté et de la faim représente un défi majeur du développement en Afrique, mais la plupart des pays de la région sont également aux prises avec les problèmes posés par le changement climatique, une charge de morbidité élevée, la médiocrité des infrastructures, la fuite des cerveaux et le développement insuffisant des capacités de production. Ces dernières années, les pays africains ont dû faire face à la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, ainsi qu'aux complications découlant de la crise économique et financière mondiale. Ces crises successives n'ont pas uniquement annulé les progrès économiques impressionnants récemment réalisés par les pays africains, mais compromettent également les efforts de ces derniers pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Il est gratifiant de voir que la communauté internationale s'intéresse de plus en plus, depuis quelque temps, à la question du changement climatique, notamment depuis l'adoption du Plan d'action de Bali en 2007. Nous devons maintenir cet intérêt et nous appuyer sur le terrain d'entente trouvé d'abord à Rio de Janeiro en 1992, avec l'établissement de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, et élargi par la suite à Berlin, à Kyoto, à Marrakech, à Bali, à Copenhague et, bientôt, à Cancún.

Il convient de résoudre certains problèmes pour que des progrès puissent être accomplis à Cancún et au-delà. Ce qui fait défaut, c'est une volonté politique manifeste, sans laquelle les pays ne comprendront pas qu'il est nécessaire de relever leurs ambitions en matière de réduction des émissions. Les pays industrialisés se sont engagés à abaisser leurs émissions d'ici à 2020. Aussi louables soient-elles, ces promesses ne suffisent pas pour atteindre la réduction

de 25 à 40 % que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat juge impératif pour maintenir l'augmentation moyenne des températures en deçà des deux degrés recommandés.

Nous devons préserver le Protocole de Kyoto, qui constitue actuellement le seul accord international juridique en vigueur pour vérifier les réductions d'émissions. Voilà pourquoi il est crucial que toutes les parties coopèrent pour combler les divisions portant sur une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et assurer la pérennité de ce dernier au-delà de 2012.

Au même titre que la lassitude suscitée par les demandes d'assistance, les pays en développement pourraient bientôt faire les frais d'une certaine lassitude des pays donateurs. Nous devons donc faire en sorte que les engagements pris ne soient plus assortis de clauses en petits caractères, mais servent à assurer le bien de l'humanité. Je fais tout simplement appel aux nations industrialisées pour qu'elles honorent leurs promesses de contributions, y compris les 30 milliards de dollars destinés à la filière rapide de financement des efforts d'adaptation et d'atténuation des pays en développement jusqu'en 2012, et la promesse de lever 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Pour les pays en développement, l'apport rapide et l'affectation transparente de ces fonds nous redonneront confiance dans le dialogue et nous montreront que les pays industrialisés veulent véritablement voir progresser les négociations plus vastes.

Nous avons avancé dans la mise en œuvre du programme des OMD. Néanmoins, tenir la promesse, faite solennellement en 2000, de réaliser les OMD d'ici à 2015 exigera une intensification de nos efforts, beaucoup plus de ressources et une coopération efficace. Personne ne devrait oublier les immenses défis auxquels sont confrontés les pays africains et d'autres pays en développement, dans leurs efforts pour atteindre les OMD.

Le Ghana ne fera aucun compromis dans sa quête de bonne gouvernance et sa promotion de l'état de droit, car il s'agit de deux conditions primordiales de la réalisation d'un développement économique et social durable. Les pays africains eux-mêmes ont fini par reconnaître que leur appauvrissement pourrait être en partie imputable à la médiocrité des pratiques de gouvernance instaurées après leur indépendance. C'est pourquoi la plupart des pays africains ont pris des

mesures pour consolider leurs institutions de gouvernance, notamment ont renforcé leur système électoral.

La sécurité alimentaire est une priorité nationale pour le Ghana. Pour la majorité des Ghanéens, avoir de la nourriture de bonne qualité en quantités suffisantes à des prix abordables est une préoccupation majeure. Le Gouvernement met donc en œuvre une politique agricole progressiste qui garantira une augmentation de la production, notamment des aliments de base et autres cultures vivrières que notre climat et notre terre peuvent assurer avec efficacité.

Le Ghana comptera bientôt parmi les grands producteurs de pétrole et de gaz. Le Gouvernement s'attache à faire en sorte que les Ghanéens retirent un bénéfice maximal de la production pétrolière. Les recettes pétrolières devraient commencer à entrer aux alentours du quatrième trimestre de cette année, mais le Gouvernement prend néanmoins des mesures pour garantir une gestion responsable et transparente des recettes provenant de la production pétrolière. À cette fin, un projet de loi portant réglementation de la gestion des recettes pétrolières et gazières a été soumis à l'approbation du Parlement. En outre, le Gouvernement tient une série de consultations avec plusieurs pays et opérateurs privés disposant des compétences et de l'expérience nécessaires dans ce domaine, afin de profiter de leurs connaissances et d'adopter leurs meilleures pratiques.

Dans le cadre de ses efforts pour créer des richesses et assurer la prospérité de ses citoyens, le Ghana a fait des mesures pour attirer les investissements étrangers, un élément central de ses stratégies de développement. Nous poursuivrons cette politique car nous sommes convaincus que nos initiatives seront soutenues et déboucheront sur des partenariats véritables.

L'Afrique ne veut plus des souffrances et de la pauvreté générées par des conflits violents motivés par des ressources naturelles. L'Afrique veut utiliser son pétrole et ses ressources naturelles pour créer des richesses pour ses citoyens. Nous demandons à l'ONU et aux partenaires de développement animés de bonnes intentions, y compris les milieux d'affaires internationaux, de nous soutenir dans nos efforts pour vaincre « la malédiction des ressources » et exploiter le patrimoine naturel que Dieu nous a donné pour le développement.

Si l'environnement international est encore favorable à la croissance économique de l'Afrique, les risques posés par les déséquilibres mondiaux et les chocs extérieurs tels que la crise financière récente rendent nécessaire un renforcement de la coordination politique internationale. Un esprit de solidarité renouvelé et la réaffirmation de l'engagement en faveur d'une action mondiale d'ensemble sont indispensables pour pouvoir relever les défis de notre époque.

C'est dans ce contexte que le Ghana tient à réaffirmer son attachement aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies et à continuer à honorer ses obligations en vertu de la Charte, y compris en jouant un rôle actif dans le maintien international de la paix, afin d'aider l'Organisation à maintenir la paix et la sécurité mondiales et à promouvoir une coopération fructueuse et bénéfique entre les États Membres. Nous devons nous montrer résolus à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour renforcer l'ONU de façon qu'elle puisse fonctionner avec efficacité et mettre la majorité des peuples à l'abri de la guerre, de la maladie et de la pauvreté, en apportant les ressources financières et matérielles nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter de ces lourdes responsabilités.

Ce n'est qu'en nous montrant dignes de ces responsabilités que nous donnerons sa pleine signification à l'expression « Nous, peuples des Nations Unies ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Makhdoom Shah Mehmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan.

M. Qureshi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session de son élection. En tant que Vice-Président de l'Assemblée à la présente session, je l'assure de mon plein appui et de ma pleine coopération. Je saisis également cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude et reconnaissance à mon frère, Ali Treki, le Président sortant, pour l'excellente façon dont il a conduit les travaux de la soixante-quatrième session. Le Pakistan lui sait plus particulièrement gré de son initiative opportune de convoquer une séance plénière de l'Assemblée sur l'urgence humanitaire provoquée par les inondations au Pakistan (voir A/64/PV.110).

Je prends la parole devant cette assemblée à un moment difficile de l'histoire du Pakistan. Les récentes inondations soudaines – les pires de mémoire d'homme – ont semé la mort et la destruction dans leur sillage. Des vies précieuses ont été perdues, des millions d'hectares de récoltes ont été emportées, des maisons ont été détruites et des moyens de subsistance ont été perdus. Nous sommes reconnaissants à l'ONU, à nos partenaires de développement et à d'autres amis au sein de la communauté internationale de nous être venus en aide à cette heure difficile et de nous avoir apporté une contribution importante en appuyant les opérations de sauvetage et de secours au Pakistan.

Le Gouvernement reste fermement déterminé à s'attaquer aux problèmes posés par cette crise humanitaire. Nous sommes déterminés à reconstruire un Pakistan meilleur et énergique et de le faire d'une manière transparente et responsable. La résistance de notre peuple devrait nous permettre d'atteindre cet objectif.

Nous vivons dans un monde toujours plus interdépendant, un monde où nos destins sont plus liés que jamais, un monde où il est de plus en plus difficile de préserver des zones de paix et de prospérité alors que les conflits, l'oppression et les malheurs se multiplient. Nous vivons dans un monde où les dividendes de la paix se propagent aussi facilement que les répercussions des malheurs ou de l'instabilité.

Aujourd'hui, nous devons faire face à une avalanche coordonnée de tout un ensemble de nouveaux problèmes qui menacent gravement la croissance et le développement économiques, la cohésion sociale et la protection de l'environnement dans nos pays. De toute évidence, nous sommes parvenus à un moment décisif. Nos choix devront être sages et pondérés afin d'instaurer la paix et la prospérité dans le monde, tout en le protégeant et en le préservant pour les générations futures.

La réponse est simple : les problèmes mondiaux appellent des solutions mondiales. Le monde doit adopter une nouvelle approche multilatérale qui souscrive véritablement aux valeurs et aux principes que nous, peuples des Nations Unies, avons approuvés il y a 65 ans.

La Charte des Nations Unies prévoit un monde où l'équité vaut autant que le droit, où l'inclusion remplace l'exclusion, où le dialogue et la collaboration sont à la base de tout engagement, et où la transparence et l'ouverture sont les principes qui guident les travaux

et les prises de décisions au sein des institutions mondiales. Le respect plein et inconditionnel de ces valeurs et de ces principes est ce qui nous mettra sur la voie d'une paix et d'une sécurité durables et d'une croissance économique soutenue. En tant que *primus inter pares*, l'ONU est la seule Organisation véritablement universelle et multilatérale qui, de par sa crédibilité, sa légitimité et sa valeur universelle, est capable de le faire – c'est d'ailleurs également sa raison d'être.

Le Pakistan appuie la réforme globale du Conseil de sécurité pour qu'il soit plus représentatif, équitable, transparent et responsable. La réforme du Conseil doit être guidée par les principes d'équité et de démocratie qui pourront s'adapter à un avenir évolutif, un avenir libéré des erreurs et des privilèges individuels du passé. Nous devrions essayer de trouver une solution qui rassemble au lieu de diviser les Membres et qui renforce au lieu d'affaiblir l'Organisation. Notre quête collective doit déboucher sur une solution de consensus qui réponde aux intérêts de l'ensemble des Membres, en particulier des petits et moyens États, des pays en développement et de l'Afrique.

Le Pakistan, en tant que principal pays fournissant des contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, remplit le rôle qui lui échoit dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nos soldats de la paix se sont sacrifiés dans des missions difficiles d'un point de vue opérationnel et géographique. Le statut unique de l'ONU fait que ses activités de maintien de la paix sont acceptées et, par la suite, la réussite des opérations de maintien de la paix renforce la crédibilité de cette organisation mondiale. Pour ceux qui souffrent dans une zone de conflit, la vue d'un Ciel bleu est un rayon d'espoir, qui a illuminé la vie de millions de personnes en instaurant la paix et en allégeant leurs souffrances et leur détresse.

Notre attachement à la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité, des relations amicales avec d'autres nations, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, et à la promotion du développement économique et social est sans faille. C'est cette ferme conviction qui permet à notre gouvernement démocratique de continuer de faire preuve d'une détermination inébranlable dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, quand bien même nous devons faire face aux dégâts massifs causés par les inondations catastrophiques. Nous restons toujours

aussi déterminés et unis au niveau national pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme.

Le monde reconnaît et applaudit les réussites importantes obtenues par nos forces de sécurité contre les terroristes. Ces succès ont été payés au prix fort. Plus de 20 000 civils innocents ont été les victimes du terrorisme et plus de 2 500 membres des forces de sécurité ont fait le sacrifice de leur vie. Nos pertes matérielles s'élèvent à presque 50 milliards de dollars. La nation pakistanaise poursuivra ses efforts pour éliminer le terrorisme.

La question a des dimensions régionales et mondiales. Il est impératif que tous les pays redoublent d'efforts pour lutter contre cette menace. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme, qui sont souvent liées à la pauvreté, aux privations, à l'injustice et à l'oppression. Les terroristes ne connaissent aucune frontière, aucune religion et aucune croyance. Il est donc absurde de calomnier tout un peuple ou toute une région ou une religion pour cette raison. Nous ne pouvons accepter le stéréotype du Musulman terroriste. L'islam est une religion de paix, de compassion et de fraternité. Le terrorisme est l'antithèse complète de la vision humaniste et des nobles valeurs de l'Islam.

Le Pakistan appuie la juste cause du peuple palestinien qui demande la restitution de son droit national inaliénable, notamment la création de son État palestinien indépendant avec Al Qods Al Charif comme capitale.

L'effronté recours à la force contre la flottille humanitaire de la liberté, le 31 mai 2010, qui a provoqué la mort de travailleurs humanitaires, était une violation flagrante du droit international et des normes internationales. Nous espérons que l'enquête menée sur l'incident par la Commission d'enquête du Secrétaire général sera rapide, impartiale et transparente.

Le différend concernant le Jammu-et-Cachemire est l'un des plus anciens dont est saisie l'ONU. Il s'agit pour le peuple cachemiri d'exercer son droit à l'autodétermination par le biais d'un plébiscite libre, juste et impartial, sous les auspices des Nations Unies.

Le Pakistan considère avec une grande inquiétude la situation qui règne au Cachemire sous occupation indienne. Ces deux derniers mois, plus de 100 Cachemiri ont été tués par les forces de sécurité indiennes au Cachemire. Nous condamnons avec force cette brutalité. Les droits de l'homme du peuple

cachemiri doivent être respectés et sa voix doit être entendue si l'on veut créer un environnement propice à un règlement pacifique du différend sur le Jammu-et-Cachemire. Le Pakistan réaffirme son entière solidarité avec le peuple cachemiri et exhorte la communauté internationale à persuader l'Inde de mettre fin à sa répression au Cachemire.

Le Pakistan est prêt à engager avec l'Inde un dialogue approfondi afin de normaliser les relations entre les deux pays au moyen d'un règlement amiable de tous les problèmes en suspens, y compris la question centrale du Jammu-et-Cachemire. Un règlement pacifique du différend sur le Cachemire, qui soit conforme aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies et prenne en compte les aspirations du peuple cachemiri, créerait une atmosphère favorable à une paix et une stabilité durables dans la région de l'Asie du Sud.

Depuis 30 ans, dans un esprit de solidarité mondiale et de relations de bon voisinage, le Pakistan accueille la concentration de réfugiés la plus importante au monde. Nous continuons d'accueillir nos frères afghans, ce qui nous semble une obligation morale et humanitaire. Aucun pays n'a plus souffert que le Pakistan des conséquences directes et indirectes des conflits qui font rage depuis des décennies en Afghanistan. Pour nous, la paix et la stabilité en Afghanistan constituent donc un enjeu crucial. Notre attachement à cet objectif demeure inébranlable. L'heure est venue pour l'Afghanistan de cesser d'être le théâtre de guerres par procuration, d'ingérence et d'affrontement pour devenir un centre de coopération internationale et de développement.

Le Pakistan estime que la responsabilité de restaurer l'équilibre sociétal en Afghanistan incombe aux Afghans et ne peut être imposée de l'extérieur. Nous appuyons toutes les initiatives de réconciliation nationale entreprises et dirigées par les Afghans. Nous félicitons le Gouvernement afghan pour le bon déroulement des élections législatives. Elles renforceront le processus de réconciliation et de réinsertion initié par le Président Karzaï.

Le désarmement et la non-prolifération sont des piliers majeurs du dispositif international de paix et de sécurité. Nous restons attachés à ces deux objectifs, qui, nous en sommes convaincus, doivent être poursuivis de manière équitable et non discriminatoire. L'accroissement asymétrique du nombre d'armes

classiques et l'adhésion à des doctrines d'agression nuisent à la sécurité régionale.

La poursuite de politiques discriminatoires et le non-respect des intérêts des États en matière de sécurité sapent gravement, à l'échelle internationale, l'autorité morale qui doit sous-tendre des stratégies équitables de promotion des objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Nous menons systématiquement une politique de modération en matière d'armes nucléaires et d'armes classiques, parallèlement au règlement des conflits en Asie du Sud. Nous renouvelons notre proposition d'un régime de modération stratégique, outil majeur pour promouvoir les causes de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans notre région.

Le Pakistan est le cinquième pays le plus peuplé du monde, mais il ne génère que 0,4 % du total des émissions internationales de gaz à effet de serre, ce qui le place au cent trente-cinquième rang sur la liste mondiale des pays émetteurs de gaz à effet de serre. Malgré cette contribution minime, le changement climatique provoque au Pakistan des dégâts irréversibles et a des effets considérables aux niveaux social, environnemental et économique. Tandis que le monde continue de débattre du changement climatique et de ses fondements scientifiques et de s'employer à faire en sorte que les négociations en cours sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) débouchent sur un résultat équitable, le changement climatique est d'ores et déjà une réalité pour 170 millions de Pakistanais.

La situation actuelle au Pakistan confirme une fois encore notre extrême vulnérabilité face aux effets néfastes des changements climatiques. Elle complique en outre les efforts de reconstruction et de relèvement déployés au Pakistan après les inondations. Il est dans l'intérêt du Pakistan d'œuvrer avec énergie et créativité à une conclusion rapide et fructueuse des négociations en cours sous les auspices de la CCNUCC. Toute solution durable devra respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées et tenir compte des capacités respectives de chaque pays.

Avec un Parlement dynamique et autonome, une société civile vigilante et bien informée, des médias libres et une justice indépendante dans le pays, le Gouvernement démocratique pakistanais met en place des mécanismes visant à assurer une gouvernance de qualité et responsable à tous les niveaux au Pakistan.

Ce gouvernement démocratique, inspiré par la vision de Shaheed Benazir Bhutto, accorde une attention toute particulière à la promotion et la protection des droits fondamentaux de toutes les couches de la société, en particulier des femmes, des enfants et des minorités. En mai, le Pakistan a ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi que la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le Pakistan est à présent partie aux 27 conventions relatives aux droits de l'homme.

Nous nous félicitons de la création de l'entité composite chargée des questions liées à l'égalité des sexes, ONU-Femmes. Nous espérons qu'elle sera à l'avant-garde des efforts visant à promouvoir les droits fondamentaux, l'autonomisation et l'égalité des femmes à travers le monde.

La poursuite de la paix et l'établissement de partenariats économiques régionaux étroits constituent des piliers majeurs de la stratégie pakistanaise de croissance et de développement économique. Nous œuvrons au sein de l'Organisation de coopération économique et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale pour approfondir la collaboration régionale et développer les contacts directs au niveau de la population, notamment par la coopération interparlementaire.

Au plan national, notre stratégie et nos actions émanent de la profonde conviction que notre nation est la première responsable de notre croissance et de notre développement économiques et que c'est à elle qu'il incombe de prendre les mesures qui s'imposent. Malgré un contexte économique et sécuritaire délicat, nous menons un programme de réforme très ambitieux. Il privilégie la croissance au profit des pauvres, la stimulation de l'économie rurale et de l'agriculture, la discrimination positive en faveur des femmes et des minorités, et l'extension des filets de sécurité. Nous sommes conscients que cela requiert une marge de manœuvre budgétaire accrue; c'est pourquoi nous avons introduit des réformes économiques et fiscales, en étroite collaboration avec nos partenaires de développement internationaux.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Nous devons joindre nos efforts pour faire de ce monde un lieu sûr pour nos enfants. Nous devons nous efforcer de réaliser les idéaux inscrits à la Charte des Nations Unies. Nous devons faire de ce monde un endroit prospère libéré de la faim, du besoin et de la

pauvreté. Nous devons tout cela aux générations futures, et nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dimitris Droutsas, Ministre des affaires étrangères de la Grèce.

M. Droutsas (Grèce) (parle en anglais) : Je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, M. Ali Abdussalam Treki, de la Libye, de l'énergie inlassable qu'il a déployée dans la conduite des travaux de l'Assemblée, et à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session.

Je voudrais également, à ce stade, aligner pleinement les positions de mon pays sur celles exprimées dans la déclaration de l'Union européenne. Je suis convaincu que l'Assemblée générale aurait beaucoup à gagner à la mise en place de dispositifs permettant aux représentants de l'Union d'assumer efficacement leurs responsabilités dans le cadre des séances officielles.

Nous convenons tous, certainement, que l'ONU est l'unique entité internationale disposant de la légitimité universelle et qu'elle est l'organisation vers laquelle nous tourner et l'organisation à appuyer activement, afin d'apporter des solutions collectives, et par conséquent optimales, à la multitude sans cesse croissante des défis multiformes auxquels nous sommes confrontés. Il est avéré que les besoins de nos populations dépassent de plus en plus les capacités d'y répondre au sein de chaque État-nation. C'est là que se fait jour le rôle central de l'ONU, et c'est pourquoi nos débats sur la réforme et la revitalisation de l'Organisation revêtent une importance primordiale.

Les changements climatiques sont l'enjeu écologique le plus important au monde. Nous savons tous que notre vie s'en ressentira à tous les niveaux, et qu'ils auront des répercussions aussi sur la paix et la sécurité. Il nous faut maintenant tout faire pour que les travaux du prochain sommet de Cancún aboutissent.

Le Gouvernement grec propose une nouvelle initiative méditerranéenne sur les changements climatiques, en collaboration étroite avec les pays de la Méditerranée les plus attachés à la sécurité climatique et énergétique. Le lancement officiel de cette initiative est prévu pour le 22 octobre à Athènes, soit juste avant le sommet de Cancún. Dans le même ordre d'idées, le thème central choisi par notre présidence en exercice

de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire est « La mer Noire vire au vert ».

La récente crise économique et financière mondiale n'a épargné aucun pays ou presque. La Grèce n'a pas fait exception, malgré les réformes radicales et difficiles que nous mettons en œuvre et qui permettent peu à peu au pays de se remettre d'aplomb. Il est indispensable de mettre en place un cadre de réglementation financière mondial concret et plus efficace. Je me félicite à cet égard des résultats auxquels est parvenue la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et j'adresse tous mes éloges au Secrétaire général pour son initiative, venue à point nommée.

La Grèce continue d'appuyer tous les efforts visant à rendre le Conseil des droits de l'homme plus efficace et à en renforcer le statut, le mandat, ses structures et la composition. La Grèce est prête à défendre activement l'utilité du Conseil des droits de l'homme, et elle le démontre en présentant sa candidature pour 2012-2015.

L'une de nos priorités principales doit être de favoriser une interaction et une coordination efficaces entre l'ONU et les organisations régionales. Nous considérons le prochain sommet de 2010 de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) comme une étape capitale dans le dialogue sur la sécurité européenne, le fameux processus de Corfou, lancé par la présidence grecque de l'OSCE en 2009.

La Grèce a pris un engagement particulier envers notre région et ses populations : un facteur essentiel de la stabilité et du développement de notre région est le bon voisinage, principe fondamental qui, avec les autres principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, forme la pierre angulaire de l'ordre juridique international contemporain.

Les Balkans – notre voisinage immédiat – reste encore une région sensible du point de vue de la stabilité. Les cendres de l'ex-Yougoslavie dissoute ne sont pas tout à fait froides. La Grèce voit cependant dans les Balkans une région où la démocratie finira par devenir la norme, où les citoyens verront enfin leurs aspirations se réaliser dans le cadre de pratiques pacifiques et démocratiques, où les droits des minorités seront respectés, où les gouvernements seront comptables devant leurs administrés, où l'économie sera gérée de façon transparente et la politique

permettra la pleine participation de l'ensemble des éléments de la société.

Afin de redonner vigueur à la perspective d'une intégration des Balkans à l'Union européenne, la Grèce a proposé une initiative connue sous le nom d'« Agenda 2014 ». Il reste encore des plaies ouvertes dans la région – le Kosovo étant la plus pressante à panser – et nous devons veiller à ce que cette fois l'Union européenne soit présente et fasse entendre nettement sa voix. La perspective de l'intégration européenne de l'ensemble de notre région peut donner de l'élan au processus sur le point de démarrer concernant le Kosovo. Et nous devons dans le même temps laisser la voie clairement ouverte à la Serbie pour qu'elle entame les négociations d'adhésion à l'Union européenne.

L'autre question en suspens dans les Balkans a trait au nom de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Il ne s'agit pas du différend bilatéral et pédant autour de symboles historiques que certains voudraient y voir, mais d'une question régionale aux racines historiques profondes, liée au bon voisinage. Nous devons trouver un compromis sur cette question de dénomination. La Grèce a déjà fait son devoir. Une solution juste et durable ne peut être basée que sur un nom assorti d'un qualificatif géographique utilisable en toutes circonstances, *erga omnes*. Je m'explique.

La Macédoine est une vaste région géographique, dont la plus grande partie se trouve en Grèce. Une autre partie moins grande se trouve en ex-République yougoslave de Macédoine et une partie encore plus petite en Bulgarie. La partie ne peut représenter le tout, et on ne peut permettre à l'ex-République yougoslave de Macédoine qui revendique l'utilisation exclusive du nom de « Macédoine » d'attiser ainsi le nationalisme. Toute solution doit connaître une application universelle, faute de quoi la situation qui prévaut aujourd'hui ne fera que se perpétuer. Nous avons redoublé d'effort pour parvenir à un accord dans le contexte du processus de négociation en place, mené dans le cadre de l'ONU, sous la direction de M. Nimetz.

J'ai choisi l'Assemblée générale, enceinte où se règlent naturellement les différends, pour redire une fois de plus que la Grèce est prête à trouver un règlement, dès demain même, et nous engageons le Premier Ministre macédonien Gruevski, à faire preuve de responsabilité en devenant notre partenaire afin de faire progresser les choses et offrir enfin à nos voisins

un avenir lumineux et prospère au sein de l'Union européenne, un avenir que nous voudrions voir se concrétiser rapidement. La Grèce tend la main, dans un esprit d'amitié et de coopération, et il est temps que nos voisins la saisissent.

Le conflit israélo-arabe est encore une fois à la croisée des chemins. La reprise des pourparlers directs aura été un grand progrès, mais ce n'était que le début. La première des priorités pour nous est de poursuivre ce dialogue et de faire en sorte qu'il aboutisse. Les deux parties ont l'obligation d'accorder à ce fragile processus diplomatique le respect qui lui est dû. Toute mesure qui en menace l'existence même, comme la construction de colonies par Israël, doit être à tout prix évitée pour que les négociations ne soient pas une fois de plus un exercice vain.

Je tiens à remercier le Secrétaire général et tous ceux qui travaillent avec lui à trouver à Chypre un règlement juste, qui soit fondé sur les résolutions de l'ONU en faveur d'une fédération bizonale et bicommunautaire dotée d'une seule personnalité internationale, d'une citoyenneté et d'une souveraineté uniques, un règlement pleinement conforme à l'acquis communautaire.

Exemple tragique, Chypre est le lieu où s'est égaré notre sens commun de la justice, notre code de valeurs. Chypre a été victime d'une invasion militaire et elle reste à ce jour occupée par des troupes étrangères. C'est cela la réalité, et il faut que cela cesse. Cette situation doit être dépassée. Cela nécessitera du courage de la part de toutes les parties prenantes. C'est une question de volonté politique, de résolution et de détermination, comme en a fait preuve le Président Christofias.

Je lance un appel aux Chypriotes turcs. Nous souhaitons vous avoir à nos côtés, dans notre grande famille européenne. La participation d'une Chypre réunifiée à l'Union européenne est synonyme, pour chaque Chypriote, de sûreté, d'égalité devant la loi, de protection des droits de l'homme, de représentation appropriée et de sécurité sous un même toit européen. Je tiens à être bien clair : dans l'environnement moderne de l'Europe, les reliques du passé, telles les puissances garantes, semblent anachroniques et totalement déphasées.

La Turquie peut donner la preuve de sa volonté de parvenir à une solution durable sur la question de Chypre en retirant ses forces d'occupation de l'île, ce

qui relancerait tout à la fois le processus de négociation et ses propres perspectives européennes.

Les relations gréco-turques sont un paramètre important pour la stabilité de la région. Accablés comme nous le sommes par un passé lourd d'histoire, il n'est guère aisé de changer de voie et de transformer une rivalité ancienne en des relations de bon voisinage débarrassées de la menace ou de l'emploi de la menace de la force ou de réclamations territoriales infondées. Le respect du droit international est la seule base à partir de laquelle les deux pays peuvent établir des relations saines et pacifiques.

Nous avons entamé un dialogue, un dialogue honnête, et bien que nous puissions avoir et ayons des avis divergents sur nombre de questions, par exemple sur la façon dont nous voyons Chypre et envisageons nos relations bilatérales, cette nouvelle approche ne peut qu'aboutir à un règlement progressif de nos problèmes. Les dirigeants et le peuple turcs savent que nous sommes honnêtes dans nos paroles et dans notre désir d'établir des relations nouvelles et pacifiques. Je suis fermement convaincu que nos intérêts mutuels peuvent l'emporter sur nos différends politiques. Nous pouvons et devons régler ces différends par des moyens pacifiques, et une manière possible de le faire est par le biais de la Cour internationale de Justice.

Je ne veux pas donner l'impression fausse que tous nos problèmes ont soudain été réglés. Il est extrêmement pénible de constater que tout un éventail de déclarations et d'actions continuent de saper cet effort difficile et très sincère. La menace de guerre qui plane depuis longtemps, le *casus belli* contre mon pays, est inacceptable et n'a pas sa place dans les valeurs et les principes de l'Europe et du monde.

D'aucuns souhaitent certainement que nos efforts échouent, mais il est de notre devoir historique de triompher de ces difficultés et de maintenir la dynamique qu'exigent le mandat et le désir de paix de nos peuples.

Nous attendons le jour où il suffira de prendre l'autocar pour aller à Belgrade ou à Pristina, où Jérusalem et Damas, Athènes et Ankara et, bien sûr, les deux parties de Nicosie divisée ne seront plus séparées par la peur et la suspicion mais s'uniront dans la paix. Ce sont les mots utilisés et la vision exprimée par Georges Papandréou, l'actuel Premier Ministre de la Grèce, dans la première allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale en sa qualité de Ministre des affaires étrangères en 1999 (A/54/PV.9). Qu'il me

soit permis de me faire l'écho de ces paroles et de cette vision dans la première allocution que je prononce devant cet organe en ma qualité de Ministre des affaires étrangères également. C'est, je crois, un souhait et une vision que nous partageons tous.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Arvin Boollell, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international de la République de Maurice.

M. Boollell (Maurice) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, et je remercie votre prédécesseur, S. E. M. Ali Treki, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session. Je saisis la présente occasion pour vous transmettre les salutations chaleureuses de M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de Maurice.

Nous nous réunissons ici cette année dans le contexte des trois crises – alimentaire, énergétique et financière – qui ont considérablement ralenti les progrès sociaux et économiques de nombreux pays, des pays en développement en particulier. Bien que nous puissions constater aujourd'hui les premiers signes d'une reprise graduelle, nous ne sommes pas moins conscients du fait que le monde est encore embourbé dans les conséquences de la récession.

Ces crises ont mis au jour les failles du système financier international et des structures de gouvernance, et elles nous ont fait prendre conscience qu'il fallait remettre en question le statu quo qui prévalait avant la crise si nous voulions assurer un avenir meilleur à nos peuples. Si nous reconnaissons le rôle prééminent du G-20 face à la crise économique et financière, l'élargissement et l'accélération de l'intégration et de l'interconnexion mondiales imposent de démocratiser les processus économiques et financiers internationaux de prises de décisions afin d'assurer que le développement futur de l'économie mondiale soit équilibré et équitable.

C'est pourquoi il a été rassurant d'entendre le Directeur général du Fonds monétaire international, M. Dominique Strauss-Kahn, déclarer lundi dernier, que

« Pour reprendre l'ascendant, nous devons compter sur un sentiment de responsabilité partagée entre les différents acteurs – les pays en

développement eux-mêmes, les pays développés et, dans une certaine mesure, les institutions financières internationales. » (*voir A/65/PV.3*).

Les statistiques sont éloquentes quant à l'impact négatif de la multitude de crises sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La production économique mondiale ayant diminué, les rangs des pauvres ont été grossis de nouveaux pauvres.

Il y a une semaine, de cette même tribune, un nombre impressionnant de dirigeants mondiaux ont réaffirmé leurs engagements en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Si nous voulons permettre aux moins fortunés de vivre dans la dignité, il est impératif que les gouvernements, la société civile et le secteur privé établissent une coopération et une collaboration plus étroites, et qu'à cela s'ajoutent une réflexion novatrice, des connaissances de pointe et des initiatives innovantes.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est inextricablement liée à l'ordre du jour plus large relatif aux changements climatiques. Les répercussions des changements climatiques et du réchauffement de la planète menacent la mise en œuvre même des objectifs du Millénaire pour le développement. Si les changements climatiques affectent tous les pays, il apparaît très clairement que les petits États insulaires et les États côtiers et à basse altitude sont les plus touchés.

C'est pourquoi nous demandons d'accorder d'urgence aux petits États insulaires en développement un accès simplifié à un financement dans le cadre du fonds de démarrage rapide « Fast Start » de 30 milliards de dollars convenus dans le cadre de l'Accord de Copenhague, ainsi qu'un accès aux fonds à plus long terme proposés pour le Fonds de Copenhague pour le climat. Ce financement d'adaptation devrait se faire sous la forme de subventions, et non pas de prêts.

Nous espérons que la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Cancún dans le courant de l'année, sera en mesure, à partir de l'Accord de Copenhague de 2009, de parvenir à un accord juridiquement contraignant sur les limites imposées aux émissions de gaz à effet de serre, sur la base du principe des capacités et des responsabilités communes mais différenciées, et à l'établissement de fonds d'atténuation et d'adaptation. Conjuguons donc nos efforts et ne laissons pas passer cette occasion, car

un monde capable de faire des choix judicieux en ce qui concerne le climat est à notre portée, si nous agissons maintenant et ensemble et si nous agissons différemment.

Souhaitant contribuer à la dynamique mondiale visant à parvenir à un avenir où les émissions de carbone seront faibles, Maurice met en œuvre le projet « Maurice, île durable », dont l'objectif est de protéger l'environnement et de réduire la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles en augmentant l'utilisation de l'énergie renouvelable et en utilisant plus efficacement l'énergie en général.

La Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement a de nouveau souligné le fait que, en raison de leur spécificité inhérente, il faut placer les petits États insulaires en développement dans une catégorie de pays distincte et leur accorder un traitement spécial, notamment pour ce qui est de l'accès à l'aide publique au développement et à un financement préférentiel. Le critère actuel de produit national brut utilisé pour faire passer les pays les moins avancés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire est très injuste pour les petits États insulaires en développement car il ne tient pas compte des vulnérabilités exceptionnelles de ces États.

Le moment est venu de modifier la façon dont nous pensons le développement. Il nous faut définir clairement un nouveau paradigme de développement dans lequel les pays en développement font partie intégrante de la solution visant à créer une économie mondiale plus dynamique dans ce monde vraiment multipolaire.

Nous attendons donc avec impatience que le Cycle de Doha pour le développement soit mené à bien aussitôt que possible. Il est par conséquent crucial de combler les lacunes dans la fourniture de l'Aide pour le commerce afin d'appuyer le renforcement des capacités productives, qui sont au cœur du développement.

Au niveau sous-régional, Maurice, en sa qualité de nouvelle Présidente en exercice de la Commission de l'océan Indien, continuera de mettre davantage l'accent sur la mise en place d'un espace économique et commercial, la mise en œuvre d'une stratégie régionale sur les pêches et l'aquaculture, la promotion du tourisme dans notre région au sein des marchés

traditionnels et émergents, et la mise au point d'un programme régional global de lutte contre la piraterie.

Le développement socioéconomique peut se reposer sur un processus d'intégration sociale au cœur duquel se trouvent les droits de l'homme. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Maurice est fermement attachée à la sauvegarde et à la protection des droits de l'homme, tant au niveau national qu'international. À cet égard, nous condamnons sans réserve les graves violations des droits de l'homme commises par les factions belligérantes dans les zones de conflit, où les membres vulnérables de la société, en particulier les femmes et les enfants, sont pris pour cible. Au niveau national, une Commission Vérité et réconciliation a entrepris la tâche difficile d'établir un rapport sur l'esclavage et le travail sous contrat forcé au cours de la période coloniale à Maurice.

Maurice demeure préoccupée par le sort de la figure prodémocratique Aung San Suu Kyi, dont la détermination héroïque et inébranlable et l'acharnement à libérer son peuple, qui est soumis à une domination depuis de nombreuses années, poussent tous ceux d'entre nous qui défendent les valeurs démocratiques à s'élever et à faire entendre leur voix. Ma délégation considère que refuser à M^{me} Aung San Suu Kyi le droit de se porter candidate aux prochaines élections générales prévues en novembre, c'est dénier au peuple du Myanmar le droit fondamental de choisir librement les dirigeants à qui il souhaite confier le destin de son pays.

La démocratie et l'état de droit sont essentiels au développement, à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité de tous les pays. Le monde a considérablement progressé dans ce domaine. Néanmoins, il est regrettable que les conflits qui se déroulent dans certaines parties du monde continuent de miner les progrès. Les impératifs liés à la mondialisation exigent de la communauté internationale qu'elle reste saisie de ces questions et qu'elle ne se dérobe pas à ses responsabilités.

Dans la région de l'océan Indien, Maurice est particulièrement préoccupée par l'impasse politique dans laquelle se trouve actuellement un pays frère et voisin – Madagascar. Nous participons activement aux travaux de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de l'Union africaine (UA) et de la Commission de l'océan Indien afin d'aider

Madagascar à trouver une solution pacifique à sa crise politique.

À cet égard, nous tenons à déclarer que nous appuyons l'initiative dirigée par la Coordination nationale des organisations de la société civile pour organiser un dialogue malgacho-malgache afin de trouver à la crise de Madagascar une solution élaborée par tous les Malgaches. Par ailleurs, nous espérons vivement que le dialogue sera crédible, transparent et ouvert à toutes les couches de la société malgache pour chercher à instaurer une paix durable dans l'intérêt du pays et de la région. Maurice a proposé son aide pour mettre en place un bureau de liaison de la SADC à Madagascar afin d'appuyer la progression du dialogue malgacho-malgache.

Deux décennies de troubles civils ont accablé la population somalienne de malheurs et de difficultés indicibles et ont fait de la gouvernance du pays une tâche quasi impossible. Nous félicitons l'Autorité intergouvernementale pour le développement des efforts qu'elle a consacrés à la promotion de la paix et de la sécurité en Somalie par le biais du Gouvernement fédéral de transition. Nous estimons que le peuple somalien mérite que la communauté internationale s'emploie davantage à rétablir l'état de droit dans le pays et à mettre fin au problème de la piraterie au large des côtes somaliennes.

Pour promouvoir une participation plus active des pays de la région à la lutte contre la piraterie, Maurice organisera les 6 et 7 octobre la deuxième Conférence ministérielle sur la piraterie, en collaboration avec l'Union européenne, la Commission de l'océan Indien et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe. Maurice envisage également la possibilité de juger les personnes soupçonnées de piraterie et capturées dans l'océan Indien dans ses propres tribunaux si l'appui logistique et financier et aux infrastructures fourni par la communauté internationale est suffisant.

Le processus actuel de pourparlers entre les Israéliens et les Palestiniens a fait renaître l'espoir que l'on parviendra à une paix durable grâce à la création d'un État palestinien souverain et indépendant vivant côte à côte avec l'État d'Israël à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Maurice a toujours appuyé le droit légitime et inaliénable du peuple palestinien à vivre dans la paix et dans la sécurité à l'intérieur d'un État palestinien indépendant. Nous félicitons donc le Président Barack Obama de ses initiatives et de l'impulsion qu'il a donnée pour

permettre le déroulement de pourparlers directs entre le Président Abbas et le Premier Ministre Nétanyahou.

En ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la gouvernance mondiale restera incomplète jusqu'à ce que nous ayons procédé à une réforme globale du Conseil de sécurité de l'ONU – un Conseil de sécurité réformé qui fait face aux réalités géopolitiques du XXI^e siècle. À cet égard, Maurice appuie pleinement la Position africaine commune, qui est énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte. Nous réaffirmons que nous sommes pour que l'Inde, la plus grande démocratie, obtienne un siège permanent au sein d'un Conseil de sécurité réformé. Nous appuyons également l'aspiration légitime de l'Amérique latine et des Caraïbes à un siège permanent au Conseil.

Nous avons chaque année en des termes très clairs appelé l'attention de cet organe sur le fait que Maurice a la souveraineté sur l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia. L'archipel des Chagos a été illégalement retiré par le Royaume-Uni du territoire de Maurice avant notre indépendance. Ce démembrement viole de façon flagrante les résolutions 1514 (XV) du 14 décembre 1960 et 2066 (XX) du 16 décembre 1965 de l'Assemblée générale. Nous avons soulevé la question de la souveraineté de Maurice sur l'archipel avec les gouvernements qui se sont succédé en Grande-Bretagne et avons initialement traité la question comme un différend amiable. Étant donné le manque de progrès, nous avons suggéré que la question soit traitée dans le cadre de pourparlers bilatéraux. Bien que le processus de pourparlers bilatéraux ait été lancé en janvier 2009, la question de notre souveraineté sur l'archipel des Chagos n'a pas encore été réglée.

Nous sommes gravement préoccupés par le fait que le Gouvernement britannique ait décidé le 1^{er} avril 2010 de déclarer unilatéralement la délimitation d'une zone marine protégée autour de l'archipel des Chagos – notre territoire – pour soi-disant protéger le milieu marin. La création unilatérale de cette zone marine protégée viole la souveraineté de Maurice sur l'archipel et constitue une grave entrave à la réinstallation dans l'archipel de ses anciens habitants et d'autres Mauriciens, car toute activité économique dans la zone protégée serait exclue. Le Gouvernement mauricien a décidé de ne pas reconnaître l'existence de cette prétendue zone protégée.

Le retrait illégal de l'archipel des Chagos du territoire de Maurice comporte en effet une dimension

humaine tragique. Tous les habitants de l'archipel ont à l'époque été forcés par les autorités britanniques de quitter brusquement leurs foyers sur place, au mépris total de leurs droits fondamentaux. La plupart d'entre eux ont déménagé sur la principale île de Maurice. Le Gouvernement mauricien est sensible au sort des habitants déplacés de l'archipel des Chagos et à leur désir de retourner sur leur terre natale, et il les appuie pleinement.

Maurice apprécie au plus haut point l'appui indéfectible et unanime qu'elle a toujours reçu de la part de l'Union africaine et du Mouvement des pays non alignés s'agissant d'affirmer sa souveraineté sur l'archipel des Chagos. Le dernier Sommet de l'Union africaine organisé à Kampala en juillet dernier et le dernier sommet du Mouvement des pays non alignés organisé en juillet 2008 à Charm el-Cheikh ont tous les deux réaffirmé que l'archipel, y compris Diego Garcia, faisait partie intégrante du territoire de la République de Maurice. Ils ont également appelé le Royaume-Uni à mettre rapidement un terme à son occupation illicite de l'archipel des Chagos afin de permettre à Maurice d'y exercer sa souveraineté.

Nous exhortons une nouvelle fois le Royaume-Uni à prendre les mesures nécessaires à la restitution inconditionnelle à Maurice de l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia, dans les plus brefs délais. Dans le cadre de notre déclaration annuelle, nous avons également réaffirmé la souveraineté de Maurice sur l'île Tromelin. Les Gouvernements mauricien et français sont parvenus, il y a quelques mois, à un accord de cogestion de l'île et de sa zone maritime sans porter atteinte à la souveraineté de Maurice sur Tromelin. Cela est considéré comme un premier pas positif vers le règlement de la question de la souveraineté.

(l'orateur poursuit en français)

La République de Maurice est un creuset de civilisations et de cultures. Nous sommes fiers d'être un havre de paix où coexiste pacifiquement une population issue de diverses souches et traditions. Le peuple mauricien s'est inspiré de la philosophie de l'interculturalité et a assumé ses différences comme source de richesse humaine. De par notre vision énoncée par le triptyque « Unité, égalité, modernité », nous avons pris l'engagement de placer l'homme au centre de tout développement dans notre société plurielle, une société basée sur la diversité, le respect

des spécificités culturelles, la non-discrimination et le partage des valeurs communes.

L'Organisation des Nations Unies est la tribune par excellence pour un dialogue interculturel. Mon pays jouera pleinement son rôle dans le concert des nations afin que chaque être humain puisse avoir la considération et le respect qui lui reviennent.

(l'orateur reprend en anglais)

Enfin, je voudrais réaffirmer que Maurice a une foi totale en l'ONU s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité internationales et du développement.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nickolay Mladenov, Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie.

M. Mladenov (Bulgarie) (parle en anglais) : Chaque année, nous nous réunissons dans cette auguste salle de l'Organisation des Nations Unies pour réaffirmer notre attachement au multilatéralisme. Les nations, petites et grandes, riches et pauvres, venues des quatre coins du monde se rassemblent ici à l'ONU, mues par la conviction que, si nous travaillons de concert, nous pourrions relever les défis d'aujourd'hui et de demain. À mesure que ces problèmes se multiplient et gagnent en complexité, grandit également notre conviction que seuls la coopération et le dialogue permettront de les résoudre. C'est cette ferme conviction qui, depuis 55 ans, ramène année après année la délégation bulgare, et de nombreuses autres délégations, à l'ONU.

Chaque jour est unique, et cette journée ne fera pas exception, car des décisions que nous prenons aujourd'hui dépendra tout le déroulement de la journée qui suit. Nous pouvons passer notre temps à ressasser le passé ou nous pouvons l'investir dans l'avenir qui nous attend tous. Aujourd'hui, notre monde se débat dans un réseau complexe de défis imbriqués mais qui comporte aussi son lot de chances à saisir. Nous relèverons le défi de la lutte contre les changements climatiques mondiaux en nous donnant de nouvelles chances de développement durable. Nous devons relever le défi de la réduction des conflits et, en même temps, saisir la chance que représentera la fourniture d'eau salubre à des millions de personnes. Si nous devons relever le défi qui consiste à développer une économie de marché conforme à l'éthique, la réduction des inégalités et de la pauvreté nous ouvrira d'innombrables perspectives. Il nous faut relever le défi des conflits ethniques, du terrorisme et de la

prolifération des armes de destruction massive, mais aussi saisir les occasions que donnent la bonne gouvernance, la démocratie et la liberté. Nous aurons aussi, peut-être, à relever le défi le plus important de notre époque : faire mentir tous ceux qui pensent que le monde s'achemine inévitablement vers un choc des civilisations. En effet, aucun des problèmes mondiaux que nous rencontrons aujourd'hui ne peut être appréhendé, traité ou réglé si les points de vue divergents ne sont pas respectés, s'il n'existe pas de dialogue entre les différentes religions et croyances, et si les valeurs mondiales consacrées par la Charte des Nations Unies ne sont pas observées.

(l'orateur poursuit en français)

Au nom du Gouvernement bulgare, j'aimerais féliciter S. E. M. Deiss pour son accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Notre gratitude va également à S. E. M. Ali Treki pour sa conduite de la précédente session et à S. E. M. Ban Ki-moon pour ses efforts visant à renforcer et à promouvoir l'Organisation des Nations Unies.

(l'orateur reprend en anglais)

Je me félicite tout d'abord des conclusions de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Bien que les efforts visant à atteindre les objectifs n'aient pas été soutenus, il est encore possible de réaliser ces objectifs. Il est essentiel de réaffirmer le principe de solidarité entre ceux qui sont dans l'aisance et ceux qui sont dans le besoin. Mon pays doit faire face aux problèmes qu'a entraînés la crise économique et financière mondiale, mais nous sommes engagés en même temps à accroître notre contribution en tant que donateurs, et nous le ferons. Nous le ferons, car la Bulgarie, à l'instar de plusieurs des pays qui ont intégré l'Union européenne après la chute du mur de Berlin, est consciente que, tout comme nous avons bénéficié de cette solidarité, nous devons maintenant en faire profiter les moins fortunés. Pour être efficaces, nous devons travailler en coordination étroite avec nos partenaires, éviter les doubles emplois et nous attaquer aux causes profondes des problèmes actuels, et non à leurs symptômes. Faute de quoi, nous ne travaillerons jamais à un avenir meilleur. Dans le cadre de cet effort, le rôle de l'ONU sera toujours d'une importance vitale, notamment pour ce qui est d'atténuer les effets de la crise sur le développement des pays les moins avancés et les plus vulnérables.

Aussi dangereuse qu'elle soit, la crise mondiale actuelle nous donne également l'occasion d'évoluer vers une économie plus verte, en nous engageant sur la voie du développement durable et de la réduction des émissions de carbone. Cette année, 2010, a été proclamée Année internationale de la biodiversité. La croissance économique doit aller de pair avec la protection de l'environnement partout dans le monde. Désormais, il n'y a plus aucune excuse qui vaille, ni dans les pays développés ni dans les pays en développement, car toute excuse avancée aujourd'hui nous coûterait encore plus cher demain. C'est pourquoi la Bulgarie estime qu'il faut donner à l'ONU les moyens nécessaires pour faire face comme il se doit aux problèmes de plus en plus importants qui se posent en matière de protection de l'environnement.

Aujourd'hui, bien plus qu'hier, nous constatons que la demande d'aide humanitaire internationale se fait de plus en plus forte et pressante. Les ravages causés par le séisme qui a frappé Haïti cette année ont fait des centaines de milliers de morts et laissé un nombre impressionnant de personnes – 20 % de la population – sans abri. L'appel d'Haïti a toutefois été entendu partout dans le monde. Je tiens à saluer à cet égard l'ONU et ses organismes pour la rapidité avec laquelle ils sont intervenus et à rendre hommage à tous, pays, organisations non gouvernementales et particuliers, qui sont rapidement accourus pour porter secours à Haïti. Le Gouvernement et le peuple bulgares sont également intervenus promptement en apportant une assistance financière et une aide en nature, et notamment en proposant à de jeunes Haïtiens dont l'université avaient été détruite des possibilités de continuer leur formation.

Cette année, nous devons venir en aide aux 20 millions de Pakistanais frappés par de terribles inondations; elles ont détruit la vie de bien des gens, saccagé leurs récoltes et réduit à néant leurs débouchés économiques. Le Secrétaire général et l'ONU ont réagi avec rapidité et leurs efforts méritent d'être salués, tout comme l'intervention rapide de l'Union européenne, des États-Unis, de l'Inde et d'autres partenaires des quatre coins du monde. Je voudrais, à cette occasion, lancer un appel depuis cette tribune à tous les États Membres pour qu'ils intensifient leur aide à la population pakistanaise. J'invite par ailleurs également tous les gouvernements du monde à faire le nécessaire pour lever les obstacles qui entraveraient le redressement de l'économie pakistanaise. Apporter de l'aide aujourd'hui et demain ouvrir de nouvelles voies,

tel est l'objectif que nous devons poursuivre dans un pays dont le rôle est essentiel dans le maintien de la stabilité et de la sécurité mondiales. Dans ce domaine, l'Assemblée peut être assurée que la Bulgarie assumera sa part de responsabilité dans le cadre de cet acte nécessaire de solidarité. Le Gouvernement et la Croix-Rouge bulgares ont d'ores et déjà lancé une campagne de mobilisation de fonds à l'échelle nationale et contribuent aux efforts de reconstruction du Pakistan.

Quels que soient les bons résultats de nos efforts de développement et d'assistance humanitaire, nous ne pouvons pas en recueillir pleinement les fruits dans un contexte d'insécurité et d'instabilité. Je prendrai à cet égard brièvement l'exemple de la situation d'une région plus proche de nous : les Balkans et la Méditerranée orientale. L'Union européenne a été créée pour rendre impossible la guerre sur un continent qui avait connu au moins un siècle de conflits. Cependant, en Europe, la tâche reste inachevée : l'Europe ne sera unie et complète qu'une fois que nos voisins des Balkans auront intégré l'Union européenne. Nous avons le devoir, nous qui sommes pays membres de l'Union depuis peu, non par choix mais à cause des divisions idéologiques nées de la guerre froide, de le signifier en termes non équivoques : pour que toute guerre soit impossible dans les Balkans, il faut que tous les pays issus de l'ex-Yougoslavie deviennent membres de l'Union européenne. Telle est notre mission historique. Telle est notre destinée.

La Bulgarie, qui a effectué non sans mal sa propre transition et son processus d'adhésion à l'Union européenne, en connaît on ne peut mieux les avantages et les difficultés. C'est la raison pour laquelle je suis fier de me trouver ici aujourd'hui et je me félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 64/298, dans laquelle celle-ci approuve le texte de compromis présenté conjointement par l'Union européenne et la Serbie au sujet de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo. La Bulgarie a appuyé sans réserve cette résolution car nous sommes fermement convaincus qu'un dialogue entre Belgrade et Pristina est essentiel non seulement pour la stabilité de la région mais aussi dans la perspective de l'intégration de nos voisins à l'Union européenne. Ce sera un processus difficile, chargé d'émotion et marqué par l'histoire, mais qui peut jeter aujourd'hui les fondements de lendemains meilleurs pour tous. C'est un processus que le Gouvernement bulgare est non seulement disposé, mais aussi déterminé à appuyer, en

apportant toute l'aide nécessaire aux efforts de la Haut-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

En Bosnie-Herzégovine, la communauté internationale doit certes relever de nombreux défis, mais le dilemme entre les peurs d'hier et les possibilités de demain peut être tranché dès aujourd'hui par le peuple bosnien lui-même. La Bulgarie entend apporter son concours plus activement que jamais à cette réconciliation. Nous pensons en effet que notre rôle en Europe du Sud-Est et au-delà est de rassembler les peuples, et non pas de les diviser; qu'il consiste à chercher des solutions, et non pas à rester en retrait.

Nous devons constamment réaffirmer notre attachement à l'intégration de nos voisins des Balkans occidentaux dans l'Union européenne dès qu'ils auront satisfait aux critères d'adhésion. Mais nos voisins doivent aussi, de leur côté, renouveler leur engagement d'entreprendre des réformes souvent très difficiles, et de renforcer la coopération régionale ainsi que les relations de bon voisinage.

Il y a des cyniques pour dire que la coexistence n'est pas possible dans le monde et que, pour préserver la paix, il faut édifier des murs de séparation entre les peuples, les religions et les communautés ethniques; qui tiennent que les civilisations doivent s'affronter. Je viens d'un pays situé dans une région troublée et, pourtant, nous avons réussi à démontrer que des populations de différentes religions – chrétiens, musulmans et juifs – et différentes origines ethniques – Bulgares, Turcs et Arméniens – pouvaient cohabiter.

La Bulgarie a vécu des moments extraordinaires dans son histoire, comme lorsque la société civile s'est soulevée pour empêcher l'envoi de la population juive dans les camps de concentration pendant la Deuxième Guerre mondiale, ou lorsqu'elle a intégré la population turque après la fin du communisme. Toutefois, elle a aussi connu de sombres instants : lorsqu'elle n'a pas pu sauver les Juifs des territoires occupés du nord de la Grèce et de la Macédoine du Vardar, ou lorsque le régime communiste a expulsé une grande partie de nos concitoyens musulmans vers la Turquie. Notre histoire nous a appris à distinguer le bien du mal. Notre histoire montre que les cyniques se trompent, et que les populations peuvent cohabiter en paix.

C'est pourquoi la Bulgarie ne saurait rester indifférente à la situation au Moyen-Orient. Nous pensons que, tout comme les Juifs ont une patrie

– l'État d'Israël –, les Palestiniens ont le droit à un État de Palestine indépendant, vivant en paix avec ses voisins. Au cours des derniers mois, nous avons tous pu assister aux efforts déployés par le Gouvernement des États-Unis pour relancer les négociations directes entre Israéliens et Palestiniens. Beaucoup d'entre nous ont fait des discours passionnés sur la nécessité urgente de paix. Aujourd'hui, les dirigeants palestiniens et israéliens se retrouvent face au défi historique de se tourner vers l'avenir et de ne pas s'accrocher au passé. Le Moyen-Orient ne peut se permettre un échec du processus de paix. Le monde ne peut se permettre d'engager un processus de paix dépourvu d'objectif global et définitif.

Nous devons tous reconnaître aujourd'hui que des décisions difficiles sont à prendre, et apporter tout notre appui au Président Palestinien M. Abbas et au Premier Ministre israélien M. Nétanyahou, pour les aider sur la voie difficile qui mène à la paix. Il faut surmonter les obstacles et supprimer les conditions préalables. Si les dirigeants palestiniens estiment que la politique de peuplement est un obstacle à la paix, les dirigeants israéliens doivent s'abstenir de ces activités pour donner une chance à la paix. Si les dirigeants israéliens pensent qu'aucune condition ne doit être imposée au règlement définitif, les dirigeants palestiniens doivent donc s'abstenir de le faire pour donner une chance à la paix.

L'alternative, à l'heure actuelle, n'est pas entre les négociations de paix et le développement économique, puisque la paix et la prospérité vont de pair. Personne ne doit se sentir distingué ou laissé de côté, car les ennemis de la paix sont nombreux, comme ceux qui pensent que les murs sont plus sûrs que les ponts et ceux qui estiment que les religions ne peuvent pas coexister. L'on peut ôter la vie à un homme, mais pas lui ôter sa foi ni sa dignité.

C'est pourquoi j'appelle tous les États Membres de l'ONU à soutenir fermement les efforts qu'entreprennent les dirigeants israéliens et palestiniens pour réaliser la paix. Ce faisant, nous devons reconnaître les préoccupations légitimes des deux camps : la sécurité d'Israël comme la viabilité d'un État palestinien.

Dans cet effort, n'oublions pas les 1,5 million de personnes qui vivent à Gaza – des Palestiniens qui ont droit à une vie meilleure, de même que les enfants de Sederot qui ont le droit d'aller à l'école sans être menacés par des roquettes. Nous avons l'obligation de

contribuer à l'ouverture de l'accès à Gaza sans compromettre la sécurité d'Israël. L'histoire a prouvé que l'isolement et la privation alimentaient le radicalisme, et il y va de l'intérêt de la paix d'entrevoir de nouvelles possibilités.

Actuellement, le monde se trouve face à d'autres problèmes de sécurité dont dépendra notre avenir. Nous devons réitérer notre engagement de mettre fin à la prolifération des armes nucléaires. Cette mission dépasse la politique, la diplomatie, les ambitions personnelles comme les personnalités individuelles. Il s'agit d'une responsabilité universelle et d'un engagement commun que nous avons acceptés il y a 40 ans. La Bulgarie pense que chaque pays doit placer le renforcement du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) au cœur de ses activités diplomatiques nationales. La découverte de réseaux nucléaires clandestins a fait surgir le spectre d'acteurs non étatiques équipés d'armes de destruction massive. Nous ne devons pas laisser cela se produire. Tous les pays doivent reconnaître que le régime de non-prolifération nucléaire est mis à mal si les contrevenants peuvent agir en toute impunité. Nous considérons que tous les États parties, y compris la République populaire démocratique de Corée, sont liés par leurs obligations en vertu du TNP.

Abandonner le TNP ne serait pas sans conséquence. Il reste cependant certaines préoccupations, tout à fait justifiées, à propos du programme nucléaire de la République islamique d'Iran. Nous appelons l'Iran à prendre des mesures permettant de renforcer la confiance et, partant, la transparence quant à ses activités nucléaires. La Bulgarie pense qu'il importe de trouver une solution diplomatique. Les efforts récents entrepris par la Turquie et le Brésil montrent que la communauté internationale a la volonté de dialoguer. Par conséquent, il est impératif de revenir dès que possible à la table de négociation et de se conformer pleinement aux résolutions du Conseil de sécurité, ainsi qu'aux normes et garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le terrorisme international est l'une des menaces actuelles les plus sérieuses à la paix et à la sécurité internationales. Il ne saurait être justifié par aucune considération politique, philosophique, idéologique, raciale ou ethnique, ni par aucune idéologie. Le but ultime du terrorisme est d'entraver nos efforts visant à protéger les droits de l'homme, les libertés fondamentales et la démocratie. Au sein de l'Union

européenne, la Bulgarie a adhéré à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. J'appelle à une issue rapide des négociations en vue de parvenir à une convention détaillée sur la lutte contre le terrorisme.

Une vieille pratique infâme est réapparue en haute mer : la piraterie. La Bulgarie est directement touchée par l'accroissement des activités et l'audace des pirates dans le golfe d'Aden et au large des côtes somaliennes. La lutte contre la piraterie laisse toutefois beaucoup à désirer. Nous avons besoin d'un cadre juridique international solide pour juger, arrêter et emprisonner les personnes soupçonnées d'avoir commis des actes de piraterie. Nous devons agir de manière coordonnée en haute mer pour protéger nos navires. Et surtout, nous devons nous attaquer aux causes profondes de la piraterie, à savoir la pauvreté, l'isolement et l'absence d'avenir.

En Afghanistan, nous nous trouvons face à une menace nécessitant l'engagement militaire et civil constant de la communauté internationale, qui dépend de deux facteurs importants : premièrement de la capacité du Gouvernement afghan à ouvrir la voie vers la réconciliation, à endiguer la corruption et à fournir des services à sa population, et deuxièmement de l'engagement accru de la communauté internationale et des voisins régionaux à renforcer les Forces nationales de sécurité afghanes, tout en maintenant la pression sur les extrémistes et les insurgés et en limitant le champ d'action.

À cette fin, les efforts coordonnés de tous, mais principalement de l'ONU, de l'OTAN et de l'Union européenne, sont essentiels. Je tiens à saluer à cet égard le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par le Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, Staffan de Mistura. Leurs efforts doivent être applaudis et pleinement appuyés par la communauté internationale. Je voudrais aussi rendre hommage aux hommes et femmes de tous les pays qui contribuent à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et notamment aux quelque 600 courageux soldats bulgares qui risquent leur vie pour assurer la sécurité de la population afghane.

Nous avons à cœur d'assurer l'avenir de l'Afghanistan, parce que nous comprenons qu'il est de notre obligation commune d'apporter la sécurité à ce pays torturé, dont les habitants méritent tout autant que nous de jouir des libertés et des chances dont nous

bénéficions tous. La Bulgarie a augmenté sa contribution à la FIAS, notamment par l'envoi d'unités de formation, qui permettront un renforcement des capacités des forces de sécurité afghanes. Nous continuons d'appuyer la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan qui, aux côtés de la mission de formation de l'OTAN, joue un rôle d'importance. Nous appuyons le programme de paix et de réintégration du Gouvernement afghan, dans lequel le rôle principal doit revenir à l'État afghan. Notre engagement vis-à-vis de l'Afghanistan se fonde sur la ferme conviction que, si nous réussissons aujourd'hui, nous vivrons tous demain dans un monde plus sûr.

Un système de sécurité global ne peut s'appuyer que sur un partenariat robuste entre l'ONU et les organisations régionales. C'est pourquoi la Bulgarie pense que le partenariat entre l'Union européenne et l'ONU est stratégique. Comme l'a dit la Haut-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Catherine Ashton, notre attachement au système multilatéral de gouvernance mondiale par le biais de l'ONU ou d'autres organes est clair et nous traitons avec conviction et clarté la plupart des problèmes majeurs qui se posent à nous, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la pauvreté, des conflits ou du terrorisme.

La transformation de l'Union européenne en sujet juridique des relations internationales, après l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, doit faire dûment l'objet d'une résolution de l'Assemblée générale portant sur la représentation de l'Union européenne à l'ONU.

Pour terminer, je voudrais parler brièvement de la réforme de l'Organisation des Nations Unies. La Bulgarie est convaincue que si nous voulons nous attaquer efficacement aux problèmes de demain, nous devons adapter et améliorer en permanence le système des Nations Unies. Il est donc impératif de poursuivre les réformes lancées lors du Sommet mondial de 2005.

Nous estimons que tout programme global de changement au sein du système des Nations Unies passe obligatoirement par une réforme du Conseil de sécurité. La Bulgarie est personnellement favorable, en ce qui concerne l'augmentation du nombre de membres du Conseil de sécurité, à l'option susceptible de recueillir l'appui de la majorité. Dans ce contexte, elle a approuvé l'augmentation du nombre des membres du Conseil au sein de ses deux catégories, celle des

membres permanents comme celle des membres non permanents.

En commençant, j'ai réitéré notre ferme attachement au multilatéralisme. Le programme de l'ONU est vaste et diversifié, et au nom du Gouvernement bulgare, j'ai simplement essayé d'évoquer quelques questions qui méritent d'être débattues dans cette enceinte.

Notre attachement au multilatéralisme n'a d'égal que notre conviction profonde que le dialogue et la diplomatie peuvent produire de bien meilleurs résultats que l'affrontement et la guerre. Il y a plus d'un demi-siècle, les Nations Unies se sont réunies pour consacrer ces principes comme pierres angulaires du droit international. Depuis lors, nous avons essayé de nous y conformer, avec plus ou moins de succès. Il est temps de comprendre que nous ne pourrions relever les défis du monde de demain que grâce à notre action collective d'aujourd'hui. Rien n'est impossible, à condition que nous coopérons, que nous discutons, que nous soyons ou pas d'accord mais que nous poursuivions le même objectif : celui d'un monde pacifique et prospère, sûr pour tous.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée, S. E. M. Osman Mohammed Saleh.

M. Saleh (Érythrée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais vous féliciter sincèrement, ainsi que votre pays, la Suisse, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Je suis convaincu que votre riche expérience et vos talents de diplomate sauront conduire la présente session au succès. Vous pourrez compter sur l'appui de la délégation érythréenne aux nobles efforts que vous déployez dans l'intérêt de tous. Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, le Président de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session, S. E. M. Ali Abdussalam Treki, pour son excellente direction des travaux de l'Assemblée. Il en aura bien servi les intérêts. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa direction des affaires de l'ONU et de son rapport sur l'activité de l'Organisation, qu'il a présenté au début de ce débat général (voir A/65/PV.11).

Nous voici réunis à nouveau, à l'occasion de cette soixante-cinquième session de l'Assemblée, afin d'exposer la situation de nos pays et de nous pencher sur les affaires régionales, continentales et mondiales.

Nous nous rassemblons ici année après année pour échanger nos idées et expliquer nos positions sur certaines questions d'intérêt général et pourtant, nous sommes conscients de ce que les résultats de nos délibérations et de nos résolutions sont loin de répondre à nos propres attentes, et encore moins aux aspirations de l'humanité. Nous convenons que les institutions et les procédures de cette organisation sont depuis longtemps obsolètes, mais cependant nous restons paralysés quand il s'agit de transformer l'ONU.

S'il est vrai que les perspectives d'une réforme rapide du système des Nations Unies semblent bien improbables, nous ne pouvons pas et nous n'allons pas y renoncer : nous devons continuer à militer et à œuvrer inlassablement en faveur d'une ONU en phase avec le XXI^e siècle, et en faveur d'un monde plus juste et plus équitable. En même temps, nous devons nous concentrer sur nos propres pays et régions afin d'assurer un environnement pacifique et stable à nos peuples et de leur permettre de vivre dans la dignité. C'est la vision sur laquelle s'appuie l'Érythrée dans la politique qu'elle mène aux niveaux national, régional et international.

Sur le plan international, par le biais d'une participation robuste et constructive, l'Érythrée entend apporter sa modeste contribution à la paix, la sécurité, la justice et l'équité dans le monde, ainsi qu'à la protection et à l'amélioration de l'environnement face aux changements qui mettent en péril la survie même de l'humanité.

Au niveau régional, les efforts de l'Érythrée visent à assurer la paix, la stabilité, le développement et la coopération dans l'ensemble de la région de la corne de l'Afrique et de la mer Rouge. Nous nous efforçons de contribuer aux efforts visant à transformer cette zone dangereuse, enlisée dans de nombreux conflits, en une région où règnent la paix et la coopération. À cet égard, je voudrais évoquer certaines des préoccupations immédiates de l'Érythrée.

En ce qui concerne le Soudan, l'Érythrée coopère étroitement avec les parties soudanaises et les acteurs régionaux et internationaux, alors que le pays négocie un tournant critique de son histoire. L'Érythrée est convaincue que la communauté internationale dans son ensemble doit appuyer sans réserve les parties à l'Accord de paix global à l'approche du référendum important de janvier 2011, et au-delà. Indépendamment du résultat du référendum, des relations de confiance et de coopération entre les parties sont essentielles pour

la paix et la stabilité, non seulement dans le nord et le sud, mais dans toute la région. Toutes ces raisons font que nous devons encourager les parties à conclure, aussitôt que possible, un accord sur ces questions et leurs liens avec la période postérieure aux élections. En parallèle, il faut également aider les protagonistes au conflit du Darfour à conclure enfin un accord dans le cadre des pourparlers de Doha, qui devraient reprendre dans les prochains jours.

S'agissant de la Somalie, compte tenu de la triste expérience de ces deux dernières décennies et de la violence qui n'a cessé de s'intensifier pendant cette période, l'Érythrée est d'avis qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au problème. Même si cette conviction est désormais largement répandue au sein de la communauté mondiale, de sérieux doutes subsistent s'agissant de savoir si l'autre solution, c'est-à-dire un processus politique sans exclusive, mené et contrôlé par les Somaliens, est possible et réalisable.

En aucune façon l'Érythrée ne pense ou ne voudrait laisser croire que cela est facile ou que cela aboutira à des résultats dans l'immédiat : ce processus sera incontestablement complexe et prendra du temps, mais c'est un processus, en fin de compte, réalisable. En effet, même pendant les deux dernières décennies d'agitation, les Somaliens ont prouvé à maintes reprises que dans de bonnes conditions, ils étaient capables de trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes. Par conséquent, l'Érythrée demande instamment à l'ONU et à tous ceux qui recherchent la paix et la stabilité en Somalie de rechercher de bonne foi le dialogue avec tous les Somaliens et d'apporter au processus politique le sérieux et l'attention soutenue qu'il mérite.

Je voudrais maintenant aborder la question de l'Érythrée et de l'Éthiopie. Alors que l'ONU s'attaque aux problèmes du Soudan et de la Somalie, elle continue de fermer les yeux sur les graves conséquences de l'occupation continue par l'Éthiopie du territoire érythréen souverain, et ce, huit ans après l'avis rendu par la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie et trois ans après que les travaux de celle-ci ont débouché sur le dépôt auprès de l'ONU du tracé de la ligne de démarcation de la frontière entre les deux pays.

L'occupation illégale de l'Éthiopie et le silence de l'ONU, qui impliquent la poursuite du conflit, coûtent cher aux peuples de l'Érythrée et de l'Éthiopie et compliquent la situation régionale. Je tiens à

rappeler à l'ONU que l'Érythrée attend des mesures responsables et urgentes pour mettre fin aux violations du droit international par l'Éthiopie et la menace qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité régionales.

L'engagement constructif de l'Érythrée s'agissant des questions régionales et internationales découle de sa ferme conviction qu'un environnement extérieur favorable est indispensable à l'édification d'une nation. Alors que l'Érythrée entame sa vingtième année d'indépendance, elle continue à concentrer ses efforts sur un développement politique, économique, social et culturel général et axé sur la personne humaine qui offrira à ses citoyens une vie digne et prospère. Après plusieurs années d'investissements constants dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, de l'agriculture et d'autres infrastructures essentielles, nous avons créé une base solide pour une croissance économique soutenue. Le commerce et les investissements nationaux et étrangers devraient insuffler un élan supplémentaire à la croissance de notre économie. Je tiens à saisir cette occasion pour inviter tous les pays intéressés et leurs entreprises à devenir nos partenaires de développement.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. Pastor Micha Ondo Bile, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie de la Guinée équatoriale.

M. Micha Ondo Bile (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : J'ai le grand honneur de prendre la parole à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies au nom de S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président et Chef d'État de la République de Guinée équatoriale, qui, du fait de ses nombreuses occupations de Chef d'État, ne peut pas participer personnellement à cette auguste assemblée, comme il l'aurait souhaité.

Au nom du Gouvernement et du peuple équato-guinéens, je voudrais tout d'abord vous adresser, Monsieur, mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre élection judicieuse, à l'unanimité, à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session. Nous vous souhaitons plein succès dans la conduite de ses travaux et de ses délibérations. Nous remercions également les autres membres élus du Bureau et exprimons tout particulièrement notre admiration et notre respect à M. Abdussalam Treki, Président sortant et diplomate africain éminent, qui a effectué un travail remarquable à la présidence de la

soixante-quatrième session et nous a permis d'entamer cette nouvelle session avec optimisme.

La République de Guinée équatoriale réaffirme son attachement et son adhésion indéfectibles aux idéaux, principes et objectifs de l'ONU. Je salue à cet égard le Secrétaire général Ban Ki-moon, à qui je réitère la reconnaissance du Gouvernement et du peuple équato-guinéens pour la compétence avec laquelle il dirige les travaux de l'Organisation. Nous apprécions tout particulièrement sa vision et la justesse avec laquelle il a choisi les sept thèmes stratégiques de l'actualité mondiale, qui méritent la plus grande attention de la part de tous les États Membres durant la présente session.

La Guinée équatoriale participe aux travaux de cette session en étant très optimiste quant au règlement final et progressif des problèmes auxquels se heurte actuellement l'humanité et plus particulièrement le continent africain. Notre optimisme tient au fait que, pendant les années 90, différentes initiatives ont été prises afin de promouvoir le développement durable, initiatives qui ont été favorisées par de grandes conférences et sommets mondiaux consacrés à des questions telles que la population et le développement durable, l'alimentation, l'environnement et le financement du développement. Dans le cadre de cette session de 2010, nous examinerons la mise en œuvre et le suivi des résultats de ces grandes conférences et sommets, tels que le Sommet du Millénaire.

Que pouvons-nous constater 10 ans après ces sommets, notamment le Sommet du Millénaire? Comme cela a été dit à juste titre par les orateurs précédents qui ont pris la parole devant cette assemblée, on ne peut pas continuer à faire les choses de la même manière et s'attendre à des résultats différents.

Malheureusement, il ressort tant du rapport du Secrétaire général (A/65/1) que des déclarations faites ces derniers jours par différentes délégations lors de la Réunion de haut niveau sur le Sommet du Millénaire que la situation ne s'est pas améliorée et qu'au contraire, le nombre de personnes qui souffrent de la faim a augmenté, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté reste élevé, l'environnement s'est dégradé, ce qui a provoqué d'importants changements climatiques responsables de catastrophes naturelles telles que des inondations, des séismes, des ouragans constants, qui ont dévasté plusieurs pays et gravement

porté atteinte aux moyens de subsistance de leurs populations.

Comme si cela ne suffisait pas, nous avons également constaté une augmentation des actes de terrorisme international, de la criminalité organisée et transfrontière, de la piraterie sur notre continent, et subi une grave crise économique dont se ressent toujours toute la communauté internationale. Tous ces phénomènes rendent nécessaires une meilleure prise de conscience de la situation et une coordination de la part de tous les pays de la planète.

Nous devons tous axer nos efforts, notre énergie et nos ressources sur les actions visant à promouvoir et à maintenir la paix et la sécurité dans le monde en favorisant un environnement sain, en œuvrant et coopérant activement à l'élimination des armes nucléaires et en luttant avec détermination contre le terrorisme et la criminalité internationale organisée. Nous devons travailler côte à côte pour façonner un monde dans lequel régnera un esprit participatif et l'égalité entre les hommes et les femmes; un monde dans lequel la réforme du Conseil de sécurité permettra d'assurer une meilleure représentativité, une plus grande participation et la prise de décisions qui reflètent la volonté et les intérêts de tous les pays et régions du monde, petits, grands ou moyens.

Les interventions précédentes ont souligné combien il est important que chaque État Membre de l'ONU s'engage clairement ici, au sein de l'ONU, à répondre aux questions urgentes qui concernent le monde d'aujourd'hui. Cet appel est précisément celui qui a amené le Président de la Guinée équatoriale à proposer à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en 2007, la création d'un prix international en faveur de la recherche scientifique dans le domaine des sciences de la vie. Cette contribution de 3 millions de dollars est destinée à la communauté scientifique internationale et vise à financer la recherche de solutions et de remèdes aux grandes pandémies et aux maladies qui touchent aujourd'hui le monde en général et, plus particulièrement, le continent africain.

Bien que la communauté scientifique internationale en ait grand besoin, bien qu'il ait le potentiel d'alléger les souffrances des communautés vulnérables, en particulier en Afrique, bien qu'il ait été dûment approuvé par les États membres du Conseil exécutif de l'UNESCO, et bien que les membres du

Jury international du prix aient décidé à l'unanimité de l'attribuer à trois scientifiques internationaux, pour la plupart originaires de pays en développement, le prix reste bloqué aujourd'hui, simplement parce qu'il s'agit de l'initiative d'un dirigeant africain.

La République de Guinée équatoriale ne peut que dénoncer les manipulations et les manœuvres de la nouvelle administration de l'UNESCO contre l'initiative humanitaire du peuple équato-guinéen. En tant qu'État membre, il nous paraît extraordinaire et donc inquiétant qu'une décision du Conseil exécutif d'une institution des Nations Unies ne soit pas exécutée par sa direction. Il est encore plus préoccupant de voir que les manipulations et l'attitude injuste de certains intérêts occultes soient devenus évidents au sein même d'organisations apparentées à l'ONU, comme c'est malheureusement le cas de l'UNESCO, où nous croyions que tous les pays membres étaient traités sur un pied d'égalité et avaient les mêmes droits.

C'est pour toutes ces raisons que le peuple et le Gouvernement équato-guinéens estiment que le moment est venu d'exprimer, dans cette enceinte, une fois de plus leur profonde préoccupation face à l'attitude irresponsable et ouvertement injuste et raciste de certains acteurs qui, agissant sous couvert d'organisations non gouvernementales, orchestrent une campagne contre cette initiative louable et contre les objectifs humanitaires qui nous ont poussés à créer le prix UNESCO-Obiang Nguema Mbasogo afin de favoriser et d'encourager les activités des scientifiques du monde entier dans le domaine de la recherche pour la préservation de la vie.

La République de Guinée équatoriale demande que l'on donne effet, sans plus tarder, au prix international UNESCO-Obiang Nguema Mbasogo pour la recherche en sciences de la vie, conformément à la décision 180 EX/57 adoptée à l'unanimité par tous les États membres du Conseil exécutif de l'UNESCO en octobre 2008.

La République de Guinée équatoriale est un État souverain et indépendant, régi par un système démocratique et pluraliste qui respecte les droits fondamentaux des personnes – sans distinction de race, d'origine ethnique, de sexe ou de conviction. Ces principes sont consacrés par la Loi fondamentale et par les lois qui sous-tendent le système juridique de notre pays, qui garantit et favorise les libertés individuelles et collectives des citoyens équato-guinéens et qui

prévoit des sanctions contre ceux qui pourraient porter atteinte à l'état de droit. En effet, la Constitution de la Guinée équatoriale réserve une place importante et privilégiée aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales dans la mesure où elle est fondée sur la Charte des Nations Unies et ses principes et ses objectifs ont comme source d'inspiration la Déclaration universelle des droits de l'homme.

C'est pourquoi notre pays a entamé un processus de réforme du système judiciaire et a ratifié plusieurs conventions et traités internationaux relatifs à la promotion et la protection des droits de l'homme qui font aujourd'hui partie intégrante de notre système juridique. Par ailleurs, au cours des 10 dernières années, le Gouvernement a accompli de grands progrès dans la mise à jour et l'adaptation des instruments législatifs, juridiques et administratifs pour la promotion et la protection des droits civils et politiques ainsi que des droits sociaux, économiques et culturels.

À ces efforts constants et considérables s'ajoutent plusieurs autres mesures et dispositions pertinentes prises par le Gouvernement équato-guinéen pour renforcer l'application des lois en vigueur dans le pays afin de promouvoir les droits de l'homme et l'état de droit. En particulier, la nouvelle loi organique du pouvoir judiciaire qui régit l'organisation globale du système judiciaire et l'administration de la justice en Guinée équatoriale, a été récemment promulguée.

Ces dernières années, les nations du monde ont été témoins d'une recrudescence de plus en plus marquée de la violence due notamment à des actes de terrorisme, en particulier, depuis la tragédie qui a eu lieu dans cette belle ville historique de New York, le 11 septembre 2001. Du fait de ces actes, la lutte contre le terrorisme est devenue l'une des priorités de la politique internationale et nationale de tous les États.

Dans ce contexte préoccupant, l'ONU et le droit international ont défini une série d'obligations très strictes que les États doivent impérativement exécuter afin de lutter efficacement contre ce fléau mondial qui touche indifféremment tous les États, sans distinction de nationalité ou de frontière. Nous devons plus particulièrement prendre en compte la résolution 1373 (2001) et d'autres résolutions connexes du Conseil de sécurité qui représentent un jalon important dans le domaine des normes internationales de lutte contre le terrorisme. En effet, cette résolution est une norme générale qui impose aux États une série d'obligations, notamment l'obligation d'ériger en

infraction pénale certains comportements, tels que le financement du terrorisme ou le recrutement de membres de groupes terroristes. Par conséquent, l'application des normes internationales en matière de lutte contre le terrorisme, en particulier la criminalisation du terrorisme, n'est pas une simple décision relevant de la politique pénale d'un pays, mais s'inscrit plutôt dans le cadre du respect des obligations découlant du droit international en général.

Notre pays a été à plusieurs reprises victime d'attentats terroristes au cours des cinq dernières années. C'est pourquoi le Gouvernement équato-guinéen a accordé une place prioritaire à la lutte contre le terrorisme dans son Plan d'action national pour le développement, tout en condamnant également avec la plus grande énergie tous les actes de terrorisme, quels qu'en soient le motif ou l'origine, car ils constituent l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales.

La Guinée équatoriale reste fidèle à ses engagements et est tout à fait convaincue de la nécessité de poursuivre les efforts déployés pour mettre en œuvre la Déclaration du Millénaire, en harmonie avec les buts et principes des Nations Unies en vue de relever les nombreux défis du développement.

Néanmoins, la situation actuelle exige une coopération plus étroite, plus dynamique et efficace, plus sincère et coordonnée, et qui ne soit soumise à aucune condition, ainsi que l'appui coordonné et solidaire de toutes les forces politiques des pays développés, des pays en développement et des pays les moins avancés en vue de promouvoir une prospérité partagée et un avenir meilleur pour tous les pays du monde.

Pour conclure, je voudrais, au nom du Gouvernement équato-guinéen, réaffirmer notre souhait ardent que la conception et la direction actuelles des affaires internationales, dans lesquelles on discerne des attitudes qui tendent souvent à exclure certains États ou certaines régions, changent grâce à un engagement plus prononcé et plus sincère de toute la communauté internationale en faveur du processus actuel de réforme de l'Organisation des Nations Unies, et ce, pour renforcer le multilatéralisme. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions mettre en place les fondations solides et stables d'un monde où règnent la paix et la sécurité, un monde prospère pour les générations actuelles et qui constitue un héritage durable pour les générations futures.

La séance est levée à 13 heures.